10e Année. - N° 14. Le N° : 1 franc 3 Avril 1920

Le Courrier CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS

TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64

Ad. Télégraphique : COURCINÉ-PARIS

Paolo Guglielmi 13


ECLAIR
TIRAGES
TITRES
PHOTOS
DÉVELOPPEMENTS
"ÉCLAIR"
les fait VITE et BIEN
CINEMA ECLAIR PARIS
12, rue Gaillon, PARIS
Téléph. : LOUVRE 14-18



Aussi qu'est que ça sera

pour voir **HENRI ÉTIÉVANT** *dans son joli film français*

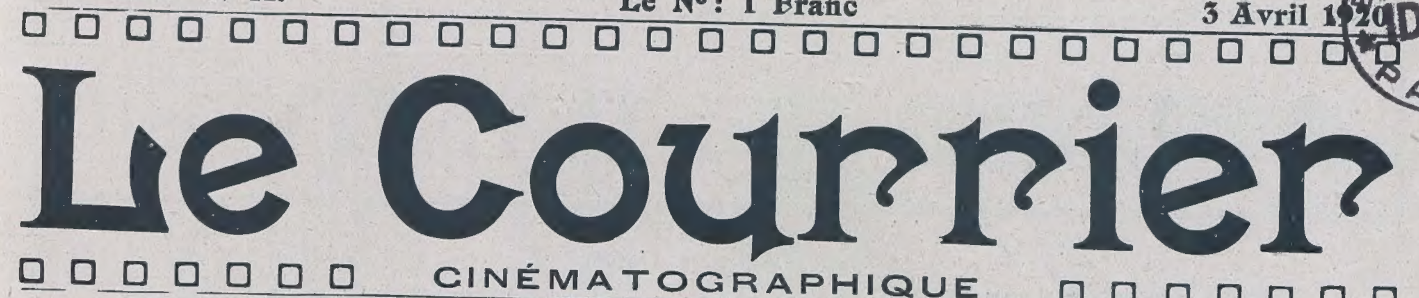
LA POUPÉE

Comédie dramatique tirée des contes fantastiques

qui sera présentée le 14 AVRIL, à la Mutualité, par

COMPTOIR SUTTO, 9, Place de la Bourse, PARIS

10e Année - N° 14. Le N°: 1 Franc 3 Avril 1920



ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TÉLÉPHONE : *Direction :* Nord 56-33
Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

UN PEU DE LUMIÈRE

Nos excellents collègues conscients et organisés ont donc voté contre le pourcentage, au Congrès de Lyon. Ils ont obéi aux suggestions intéressées d'un tout petit groupe de Directeurs parisiens qui ont monopolisé, à leur unique profit, le Syndicat Français dont ils tirent mille fructueuses moutures. Et ceux-ci sont rentrés, glorieux, persuadés qu'ils avaient fait là-bas belle besogne.

Mais que vaut un ordre du jour qui n'est étayé que d'erreurs? Peu de chose, heureusement. Celui qu'ils ont émis lors du Congrès où leur éloquence de tréteaux triompha si aisément, n'aura pour effet que de provoquer quelques tirs de destruction auxquels leurs barbelés ne résisteront pas longtemps.

A quoi bon combattre les théories de ces messieurs? Elles sont dépourvues de consistance et ne sauraient tenir devant le moindre bon sens.

Il importe pourtant de situer la question : Sur nos 1.500 exploitations françaises, la très grande majorité aurait intérêt à associer le loueur à ses bonnes ou mauvaises affaires. Mais il n'est point utile de se perdre en stériles palabres. Chacun sait que pour prouver le mouvement il suffit de se mettre en marche. Pour mesurer le bien-fondé de cette nouvelle formule d'exploitation, il suffit de l'expérimenter, avant de l'adopter. On peut le faire pour soi-même... à blanc. C'est pourquoi je conseille à mes lecteurs de calculer chaque semaine le prix qu'ils auraient à payer à leur loueur habituel si, par exemple, ils lui abandonnaient 12 ou 15 0/0 de leur recette brute.

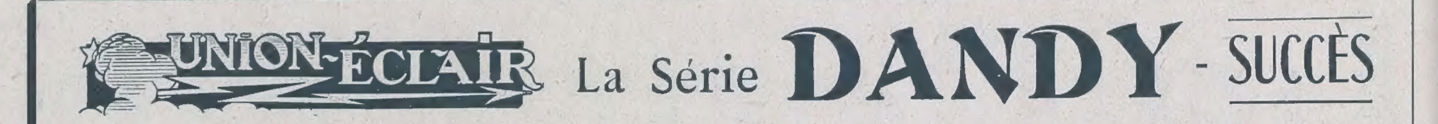
J'ai fait personnellement cette expérience. Elle est concluante. Neuf fois sur dix, la différence est en faveur de l'exploitant qui n'a plus aucun aléa à craindre, puisqu'il ne sort de sa caisse que des sommes proportionnelles à des recettes acquises.

Si quelque circonstance extérieure vient diminuer le nombre des entrées, le prix du programme baisse mathématiquement et l'on comprend aisément qu'un fournisseur a tout intérêt à rechercher les meilleurs films puisqu'ils doivent produire le maximum de recettes.

Allons, amis lecteurs, tentez l'expérience. Il ne vous en coûtera rien. Faites vos comparaisons, et vous verrez combien vous avez perdu de temps et d'argent en vous laissant berner par les beaux discours des seuls intéressés au maintien du *statu quo*.

Je n'ai qu'une crainte, en écrivant ce papier, c'est que les loueurs ne soient plus disposés à vous laisser profiter de l'aubaine. Mais sachez bien que si nous voulons nous affranchir de toutes les tutelles administratives, il faut commencer à nous débarrasser de nos propres préjugés. Le pourcentage, qui gêne une poignée de gros profiteurs parisiens, est une garantie de prospérité pour la presque totalité des directeurs de cinémas de notre pays.

CHARLES LE FRAPER.



RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*39e Liste*)

HAUTE-LOIRE (*Suite*)

SAINTE-FLORINE. — 15 kil. de Brioude, 2.896 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Un établissement cinématographique pourrait faire des affaires.

SAINT-FRONT. — 28 kil. du Puy, 2.562 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

SAINT-JEURES. — 10 kil. d'Yssingeaux, 2.541 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL. — 18 kil. du Puy, 2.920 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Affaire à étudier.

SAINT-PAL-DE-CHALENÇON. — 38 kil. d'Yssingeaux, 2.070 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

SAINT-PAL-DE-MONS. — 27 kil. d'Yssingeaux, 2.548 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Il n'existe aucun local disponible. Il faudrait construire.

SAINT-PAULIEN. — 14 kil. du Puy, 2.546 habitants. Electricité. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

SAINTE-SIGOLENE. — 22 kil. d'Yssingeaux, 4.924 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Un établissement cinématographique pourrait faire des affaires.

SAUGUES. — 44 kil. du Puy, 3.784 habitants. Electricité. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

TENCE. — 550 kil. de Paris, 4.574 habitants. Electricité. — Il existe un Cinéma. Un autre établissement ne ferait pas d'affaires.

VOREY. — 20 kil. du Puy, 2.022 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A étudier.

YSSINGEAUX. — 508 kil. de Paris, 7.836 habitants. Electricité. — Il existe un établissement cinématographique, le Cinéma Yssingelais, boulevard Saint-Pierre. Un autre établissement ne pourrait pas faire ses frais.

LE DÉNICHEUR.

(A suivre.)

Joindre un timbre pour la réponse à toutes les demandes de renseignements.

Notes de l'Atelier

Nous ne voudrions faire à la grande marque française, créatrice avec le *Journal*, du concours « la plus belle femme de France », nulle peine même légère, et pourtant!... mais elle sait notre amitié et ne nous tiendra point rigueur des réflexions diverses que nous ont suggéré le dernier en date de ses efforts. D'ailleurs, si parfois ces réflexions revêtent la forme d'une critique, qu'elle le sache bien, l'idée maîtresse du dit effort nous demeure infiniment sympathique. Nous avons seulement regretté un peu parfois que l'enfant n'ait point, en grandissant, gardé la joliesse du premier âge.

Tout le mal vient, semble-t-il, en cette affaire, d'une erreur dans le libellé de l'étiquette. Pourquoi ne point donner aux choses le nom qui leur convient, le qualificatif qui les parent sans les ridiculiser jamais? Crainquebille, s'il réussit à vendre sous le titre authentique un modeste double-crême à un prix également modeste, rend à l'amateur de fromage un éminent service, mais s'il intitule son double-crême véritable camembert de Normandie, il fait, même si cette transformation toute superficielle n'a donné lieu à aucune augmentation de prix, figure de négociant peu soucieux du respect dû à la clientèle.

D'autres avec nous diront que Crainquebille, marchand occasionnel de produits les plus divers, connaît parfois bien mal le produit qu'il débite et qu'à cette seule incompétence tient l'erreur d'étiquette incriminée. Nous pensons de même qu'à une imparfaite connaissance de son sujet tient certain article signé par notre aimable et talentueux confrère Maurice de Waleffe, et que nous ne lûmes point sans quelque surprise.

Charmant en sa forme, il avait le tort de pouvoir, croyons-nous, se résumer ainsi: L'Ecran ne saurait mentir. La photographie impitoyable dira vrai à la foule immense qui, par conséquent, pourra désigner sans erreur possible la plus belle. Sans doute, toutes celles qui pourraient concourir ne seront point là, mais il n'en est pas moins vrai que celle qui aura été désignée par un tel nombre de suffrages sera *belle entre les plus belles.*

Et voilà comment nous mènent à l'absurde des raisonnements rigoureusement logiques en eux-mêmes, mais basés sur une erreur.

L'écran ne saurait mentir, la photographie dit vrai... la voilà bien la bourde énorme qui jette bas tout l'édifice, et d'une idée charmante fait une mascarade, joliment colorée, pittoresque, amusante, mais quelque peu décevante aussi.

Non, non, l'Ecran ne dit pas vrai! Le Cinéma est un art, laissez-le demeurer un art. Permettez-lui, comme à tous les

autres arts, de nourrir ses fervents d'illusions, et partant de mensonges; laissez-le transfigurer pour nous un visage que nous savons fané et que, fée bienfaisante, il peut seul nous livrer paré de factice jeunesse; laissez-le faire d'un décor en carton un immense et somptueux palais, et d'une quelconque poupée, la merveilleuse beauté que ses moyens doivent permettre au seul ciné d'offrir à l'ignorance des foules pour la joie desquelles l'écran ment et doit mentir.

Projetez devant ces foules l'image d'une actrice blonde et même dont l'âge a lentement — oh! très lentement — fané la délicate et fine beauté, puis aussitôt après le visage d'une de nos vedettes de l'écran qui obtint, il n'y a pas longtemps, un premier prix de beauté — celui-là très mérité. A la presque unanimité, la voix populaire désignera la première comme étant la plus belle. Présentez-les ensuite aux mêmes foules, mais en chair et en os, cette fois au grand soleil, à l'unanimité encore elle désignera la seconde, n'ayant plus d'yeux que pour elle. Pourquoi? Parce que la première aura tout à gagner — jusqu'à la beauté qu'elle n'a plus — du mensonge pieux de l'écran et qu'aucune pellicule connue ne sera l'interprète sincère, exact, de l'éclat et de la couleur délicate qui font le charme de la seconde.

Donc, connaissance insuffisante du produit dont il fallait vanter les vertus. Conséquence, oubli du facteur photogénie qui permet de donner à l'Ecran trompeur tout ce qu'il lui faut pour vêtir de beauté son mensonge. Il fallait tout simplement mettre sur la marchandise la seule étiquette qui lui convient et dire: Quelle est la beauté féminine la plus photogénique de France? On aurait ainsi, comme on le fait d'ailleurs, mais en évitant l'emploi de termes démesurés, aidé à la découverte d'artistes charmantes, dont toute l'ambition se devrait borner à ceci: « être jolie à l'Ecran », quitte à ne posséder dans la réalité que la beauté du diable puisqu'aussi bien savent faire angélique cette beauté du diable les fonds de teint habiles et les éclairages savants.

ROGER IRRIERA.

Le "Courrier" à Lyon

Congrès des Directeurs de Spectacles de France

Création de la Fédération Nationale

Lyon, le 29 mars.

Le Congrès des Directeurs de Spectacles, tenu dans la *Salle du Casino*, à Lyon, les 23 et 24 mars dernier, fut un succès.

Il marquera une date dans nos annales: La Fédération Nationale des Directeurs de Spectacles est créée.

Malgré toutes les questions de personnalités qui divisaient les trois Syndicats lyonnais, le Président du Congrès, *M. Bizet-Dufaure* (théâtre), de l'*Association des Directeurs de Marseille*, sut diriger très habilement des débats difficiles et il n'est pas trop osé d'affirmer que le succès complet du Congrès lui est dû pour une très grande part.

Disons, tout d'abord, que presque tous les membres pré-

sents étaient loin de connaître exactement l'objet de leurs délibérations.

L'ordre du jour comportait: 1° *Proposition de la création d'une Fédération.* Et je vous assure qu'après un court exposé de M. Hollens (music-hall) sur la nécessité d'une union étroite entre les directeurs de tous les spectacles de province, ce fut une stupeur générale: On parlait de Fédération régionale, de Fédération nationale, de cinés, de théâtres, de music-halls, etc.

Un journal quotidien lyonnais notait cette situation en ces termes:

« On croirait assister à quelque répétition... où tous les rôles ne seraient pas très bien sus. »

Finalement, le Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, appelé à donner son appréciation, dit: « Je ne savais pas que vous étiez dans l'intention de former une Fédération du Spectacle, mais puisque la discussion s'engage sur ce point, je vous déclare, au nom du *Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes*, que j'en suis nettement partisan ». Il parla ensuite de la lutte engagée dernièrement par les directeurs parisiens devant les exigences des musiciens et conclut en souhaitant qu'une union parfaite s'établisse entre « tous les directeurs de tous les spectacles de France ».

M. Bizet-Dufaure qui, pendant toute la discussion, eut beaucoup à faire, fit un long exposé des diverses taxes imposées aux spectacles. Il expliqua qu'une délégation des directeurs parisiens devait être reçue le soir même au Ministère pour discuter sur les nouvelles charges dont on menaçait les spectacles de France. Il comptait recevoir un télégramme lui faisant connaître le résultat de l'entrevue et, en attndant d'être fixé, il préconisa chaleureusement la fondation d'une Fédération Nationale.

Le principe de cette création fut voté à l'unanimité, restant entendu que cette Fédération Nationale n'agirait que pour des questions générales et que les cas spéciaux resteront soumis aux divers groupements (cinémas, music-halls, théâtres) qui garderont alors leur entière liberté d'action.

Il fut décidé ensuite que des Fédérations régionales pourraient se constituer à Lyon, Marseille, Bordeaux, etc., mais que le siège de la Fédération Nationale des Spectacles devrait se trouver à Paris.

On comprendra l'extrême importance de ces décisions. En présence des charges croissantes dont sont accablées les directeurs, en face des charges nouvelles dont on les menace, il fallait faire bloc.

Après avoir décidé, par un vote spécial, que le bureau du Congrès remplirait les fonctions de bureau provisoire de la Fédération nouvelle, on le chargea de soumettre à tous les Syndicats de France un projet de statuts fédéraux et on lui donna mission ferme de représenter, avec tous pouvoirs, la Fédération nouvellement constituée.

Le Congrès décide ensuite, après une longue discussion, la création d'une caisse destinée à assurer l'action immédiate de la Fédération et qui sera alimentée par des annuités de 600, 400, 200 et 100 francs, suivant la catégorie des établissements.

Disons, pour être précis, que presque tous les congressistes



versèrent de suite un acompte sur leurs cotisations annuelles et plusieurs billets de mille francs, même, furent encaissés.

Puis le télégramme attendu de Paris n'arrivant pas, on décide de discuter le n° 3 de l'ordre du jour avant le n° 2: *Droits d'auteur, mode de perception.*

M. Réveillat (Nouveautés, de Toulouse) parle longuement sur ce sujet et, sur les observations de plusieurs de ses collègues, directeurs dans d'autres villes, il constate que les droits d'auteurs ne sont pas perçus partout de la même façon.

M. Bizet-Dufaure signale notamment l'anomalie des contrats forfaitaires qui taxent des ouvrages tombés dans le domaine public.

Cette discussion, intéressante pourtant, menace de s'éterniser. Les cinématographistes n'apportent pas toute l'attention nécessaire dans cette question où l'intérêt des théâtres et music-halls paraît plus évident.

M. Rasimi (Casino de Lyon) fait adopter un contrat-type pour les artistes. Une commission est nommée pour l'établissement de contrats semblables en ce qui concerne les musiciens et les employés. Le n° 4 de l'ordre du jour est, de ce fait, enlevé au pas de course.

Le télégramme parisien n'arrive toujours pas. Le bureau du Congrès est fébrile. Que se passe-t-il donc au Ministère?

Alors, pour s'occuper, on franchit d'une enjambée le n° 5: Les démarches à faire au sujet des réductions sur les réseaux des Compagnies de chemins de fer sont reportées à une date ultérieure. C'est sage!

Puis, toujours rien reçu de Paris, vite au n° 6: Sur le projet d'un Office du Spectacle, on décide d'attendre quelque temps pour le mettre à exécution.

Et la première journée du Congrès finit vers 18 heures, sans nouvelles du Ministère, ni de la Commission de Paris.

M. Rasimi ayant convié les congressistes à revenir au Casino... en spectateurs, cette aimable invitation fut accueillie avec empressement.

DEUXIEME JOURNEE

A l'ouverture de la séance, à 10 heures, M. Bizet-Dufaure lit deux télégrammes, l'un de *M. Franck*, Président de l'*Amicale des Directeurs de Théâtres de Paris*, « protestant contre les taxes écrasantes supportées par les spectacles et demandant que tous les citoyens soient traités sur un même pied d'égalité ».

Au nom de son Association, M. Franck annonçait son adhésion formelle aux revendications de la nouvelle Fédération. Et c'était tout!

Mais fallait-il encore que cette Fédération en création fît connaître ses desiderata en ce qui concernait les taxes imposées à ses nouveaux adhérents qui se montraient pourtant si énergiques pour soutenir leurs revendications.

Après la lecture d'un second télégramme de *M. Robert Benke*, Secrétaire de l'*Académie des Théâtres de Paris*, « s'élevant contre les projets de taxes envisagées par la Commission des Finances »; les congressistes déclarèrent « que la charité devait cesser d'être obligatoire pour une seule catégorie de commerçants » et qu'un prélèvement en faveur des bureaux de bienfaisance devrait être fait sur les fonds des paris mutuels, sur les cagnottes de cercles, les casinos, ainsi que sur les bénéfices de certaines grandes industries.

Le bureau du Congrès demanda alors du temps pour rédiger un ordre du jour reflétant exactement les discussions. Puis à la reprise de la séance, après-midi, *l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité:*

« Le Congrès, s'inspirant: 1° De l'ordre du jour du Congrès de Marseille, voté le 16 janvier 1920, sous la présidence de M. Bizet-Dufaure;

« 2° Le l'ordre du jour de l'Amicale des Directeurs de Théâtres de Paris, sous la présidence de M. A. Franck, en date du 22 mars 1920, les Directeurs de Spectacles, réunis en Congrès à Lyon, proposent d'établir ainsi les taxes qui frapperont leurs entreprises:

« Le *statu quo* pour les cinémas;

« 5 0/0 des recettes pour les théâtres subventionnés;

« 10 0/0 pour les music-halls;

« 20 0/0 pour les dancings, étant entendu que dans un délai le plus rapproché possible une nouvelle loi intervienne, rendant le droit des pauvres obligatoire pour tous les citoyens;

« Protestent contre les taxes municipales et surtaxes dont seuls les spectacles sont gratifiés;

« Se séparent en comptant sur l'esprit d'équité de nos gouvernants pour faire appliquer intégralement la justice, car son inégalité, dont ils se plaignent à bon droit, les astreindrait, si ce n'est à la fermeture de leurs établissements, à une sérieuse restriction de leurs exploitations. »

Et enfin on passa... au 7 numéro: *Le pourcentage des locations de films.*

Après une courte discussion où sont intervenus plusieurs loueurs lyonnais ainsi que *M. Goiffon*, Président de l'*Union Syndicale des Directeurs de Spectacles de Lyon et de la Région*, M. Richebet, de Marseille, etc., on vota, par assis et debout, *et à l'unanimité*, l'ordre du jour suivant (les loueurs présents n'ayant pas pris part au vote) :

« Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour voté par l'Assemblée générale annuelle du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, les délégués des groupements cinématographiques dûment mandatés, s'engagent à l'unanimité à s'opposer par tous les moyens en leur pouvoir à l'institution de la location des films au pourcentage. »

Il ne restait plus... au programme que le n° 8: *Question contrat électricité.*

Le Congrès décida d'entreprendre des démarches pour

LES GRANDES VEDETTES DE **PATHÉ-CINÉMA**



MAË MURRAY



PATHÉ-C
PRÉSENTE LE
MAË MU
DANS
... Un délicieux
ÉDITION
DU 14 MAI
Comédie en 4
" UNIVERSAL ATTRA


CINÉMA
7 AVRIL
URRAY
petit diable ...
4 Parties ::::
Publicité : Deux affiches 120×160
1 serie de photos Maë Murray 21×27
1 phototypie d'art . . . . . . 65×90
ACTION FILMS "

PATHE-CINÉMA

présente cette Semaine :

Surveillez votre Voisin !!!





MACK SENNETT

Comedies

ÉDITÉES

par

PATHÉ CINÉMA

ÉDITION du 14 MAI



Publicité : Une Affiche format 120×160 et une Affiche Générale " MACK SENNETT "



LA FLAMME CACHÉE

SCÉNARIO DE

COLETTE

(COLETTE WILLY)

le 24 Mars

VICENTA

GRANDE COMPOSITION DRAMATIQUE

DE

MUSIDORA

le 14 Avril



obtenir pour les contrats d'électricité une prolongation analogue à celle accordée pour les baux de location, en compensation de la diminution de courant imposée pendant la durée de la guerre.

Puis, plus rien, que les *questions diverses!*

Heureusement que M. Bizet-Dufaure (de Marseille!) qui avait, dans ce Congrès de réconciliation, apporté beaucoup de tact, de dignité et, parfois avec bonhomie et souvent avec humour, fait vibrer par instants toutes les cordes sentimentales... eut une pensée heureuse: Il rendit hommage à M. Lumière.

L'unanimité se fit encore dans cette assemblée et à l'appel de leur président les congressistes, pour témoigner toute leur reconnaissance au « Père du Cinéma », décidèrent d'ouvrir une souscription parmi tous les directeurs de spectacles de France pour offrir à M. Lumière un souvenir digne de son œuvre.

Une liste fut immédiatement établie et se couvrit des premières souscriptions. Saint-Jean Bouche-d'Or était aux anges!

Puis avant de clôturer le Congrès, la question de certaines taxes supplémentaires, perçues à Lyon seulement, fut l'objet d'une courte discussion à la fin de laquelle une commission reçut mandat d'obtenir le retrait du projet de la nouvelle taxe municipale adoptée par nos conseillers, taxe actuellement à la Chambre des Députés.

Le Congrès était terminé. Le travail du bureau de la Fédération Nationale des Directeurs de Spectacles commençait.

LE BANQUET

Pour terminer familialement ce Congrès, un banquet réunit tous les délégués ainsi que de nombreuses et élégantes dames.

SAINT-JEAN BOUCHE-D'OR.

La Semaine Niçoise

Nice est en fête : M. Paul Deschanel Président de la République, est dans ses murs.

Les Membres du Gouvernement qui l'accompagnent, ainsi que le monde officiel et les hivernants de marque, prennent part aux manifestations populaires organisées à l'occasion de la 42e Fête Fédérale de Gymnastique. Drapeaux, banderolles et oriflammes flottent au vent. Les balcons sont fleuris. Le soleil resplendit dans l'azur. Et les réjouissances se poursuivent en l'honneur des 250 Sociétés venues de tous les points de la France!

Reims et Verdun ont envoyé des délégations. Nancy a apporté le drapeau fédéral de l'Union des Sociétés, dont Nice sera détentrice jusqu'à l'année prochaine. Et, à côté des Alsaciens-Lorrains, des Algériens, des Tunisiens et des Marocains, la population Niçoise applaudit les délégations militaires de Joinville-le-Pont, de Saint-Cyr et de Polytechnique.

Les Maréchaux Foch, Joffre et Pétain sont acclamés!.... C'est de la gloire qui passe; c'est dans le grand ciel clair la vision sublime des combats héroïques, la marche à l'étoile des Poilus triomphants, c'est aussi, hélas! (mais qu'importe puisque la France éternelle a vaincu), le souvenir des héros tombés au champ d'honneur!

— Alleluia!... Alleluia!... la France est ressuscitée!

Comme il était juste que les grandes lignes de cette manifestation patriotique fussent conservées, des opérateurs de Firmes ont tourné un peu partout — Paris aura donc bientôt la joie d'assister — assis dans un fauteuil — aux fêtes de Nice!

Pour ne pas rester en arrière, tous les cinémas Niçois ont fait leur toilette et arboré les drapeaux glorieux! Ils ont, en outre, composé des programmes dignes de nos hôtes, dignes aussi de la réputation artistique de Nice.

Hier, notamment, les Membres du Gouvernement et les délégations s'étaient donné rendez-vous à *l'Idéal-Cinéma*, de la rue Cotta. Au programme : *Sandy le vagabond*, comédie dramatique en quatre parties interprétée par Jack Pickfort et Louise Huff; *La Légende du manoir*, drame passionnel en quatre actes avec Mlle Fabienne Fabrèges, et *Barrabas*, 4e épisode, *Les Stigmates*.

Et puisque les circonstances veulent que je cite cet Etablissement, je m'en voudrais de ne pas adresser des éloges à son Directeur, toujours à la tête du mouvement artistique ainsi qu'à M. Henry Ryder, chef d'orchestre, au talent incontesté.

Dans les Firmes :

Société des Cinéromans. Le metteur en scène Jean Durand est à Paris. Son collègue M. Navarre tourne au Petit Séminaire et dans les environs de Nice.

Mlle Cessie Pearly tourne à Peira-Cara. Les créations de cette jeune artiste sont de plus en plus remarquées.

PAUL BARRIÈRE.

Tribune Libre

Ayant ouvert les colonnes de cette rubrique à la lettre de M. Aloïs Bert, notre souci d'impartialité nous impose l'obligation de publier aujourd'hui la lettre ci-dessous que nous envoie notre excellent ami, M. Charles Decroix.

Mulhouse, 30 *mars* 1920.

Mon cher Monsieur Le Fraper et ami,
Courrier.

Je lis ce jour, en la « Tribune Libre » de votre Courrier, *sous la signature de M. Aloïs Bert, scénariste, une lettre dans laquelle figure mon nom en très noble compagnie de metteurs en scène connus, disparus, portés manquants ou... passés au camp... allié.*

Sans vouloir redresser pas mal d'erreurs dont votre correspondant se fait l'écho, au sujet de mes honorables collègues les « Transats », je dois cependant reconnaître qu'un fond

Un Document formidable !

LA

CROISIÈRE

DE L'U. 35

FILM SENSATIONNEL

Pendant de longs mois encore

l'Europe va manquer de tout!

SANS CHARBON !
SANS VIVRES !
SANS FER !
des Familles entières souffrent,
des Industries succombent...

POURQUOI ?

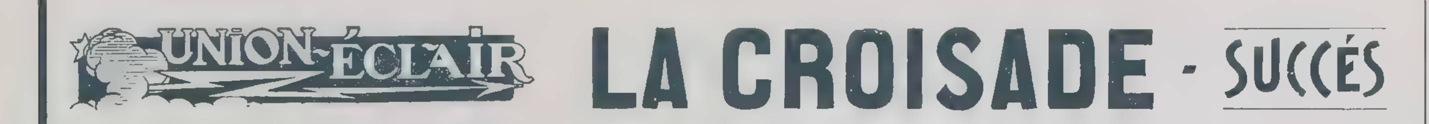
La Piraterie allemande en a été la seule cause !

UN FILM SENSATIONNEL

Saisi à bord de **l'U. 35** le plus célèbre des pirates boches, fixe pour l'avenir, dans son horreur tragique, l'HISTOIRE VÉCUE DES TORPILLAGES ACCOMPLIS PAR ORDRE DU KAISER.

L'U. 35 Sous-marin allemand apparaît à l'Écran coulant sans merci les Paquebots Neutres et Alliés, abandonnant les équipages à leur triste sort.

CE DOCUMENT HISTORIQUE CONSTITUE
LE PLUS DRAMATIQUE
& LE PLUS TERRIBLE DES RÉQUISITOIRES.



de vérité se dégage de sa lettre en ce qui a trait à « l'index » dont il signale l'existence.

J'en ai fait, hélas! la douloureuse constatation. Mais... glissons...

Parlant de moi, M. Aloïs Bert souligne brutalement l'épithète de « boche » que l'imbécile couardise d'anonymes « bien renseignés » ou grassement subventionnés, m'a sournoisement adapté.

Je vous dirai que malgré ce qualificatif, je ne m'en porte pas plus mal et si, depuis mon retour de captivité, je n'ai pu trouver, malgré toute ma bonne volonté, un emploi dans une firme française, j'ai eu cependant la satisfaction d'étudier de près une quantité respectable de ces mangeurs de « Boches » qui, rétranchés en de grasses sinécures à l'arrière, hurlaient contre ceux qui, plus capables et plus courageux, osèrent montrer à l'étranger, l'extraordinaire supériorité de notre race.

N'est-ce pas que vous en connaissez aussi quelques-uns?

Mais tout se tassera! et le monde est si grand, peut-être serais-je plus heureux en Russie.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Le Fraper, mes cordiales salutations.

DECROIX.

Gazette rimée du COURRIER

Le Singe et la lanterne magique

(Fables-revue, corrigée et modernisée)

> Que les prospecteurs de Cinéma s'ingénient à créer des salles là où il n'y en a pas.
> (Ch. LE FRAPER, *Courrier* du 27 mars 1920.)

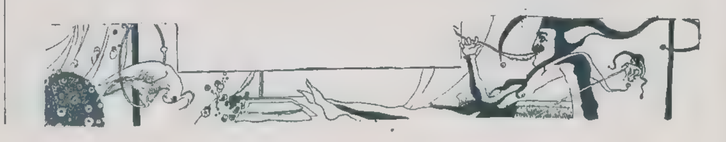
Messieurs les Prospecteurs, tentés par le Ciné,
Qui voulez chaque jour édifier des palaces,
Oyez donc cette fable et... choisissez la place,
Avant d'en ouvrir un, soyez bien renseignés.

Un singe possédait un' lanterne magique,
Et sachant désormais
Comment elle s'éclairait,
Résolut d'entreprendre un' tournée fantastique.
Le voilà donc parti
Un bel après-midi,
Vers une grande ville, au sein de la Gascogne,
Espérant des cadets épanouir la trogne.
Mais dans le cher pays du sieur de Bergerac
Il n'est rien de nouveau.
En bas des murs... en haut,
Des affiches énorm's!... Le singe était dans l'lac,
Car les dites affich's, en dithyrambe prose
Annonçaient pour le soir,
Lorsqu'il ferait bien noir,
Des choses!... des choses!... des choses grandioses!
Notre sing' malgré tout,
Annonça qu'pour deux sous
On pourra voir chez lui la lune et les planètes,
La fabrication des cheveux de comètes.
Hélas! cent fois hélas! les ânes, les dindons,
Les poulets, les lapins, les petits canetons,
Passaient devant sa porte
En disant: il importe
Que nous ne manquions point, du Secret de Guignol
Le cent cinquant' troisième épisod' : Le Faux-col
Qui étreint et qui tue,
Et le mystèr' de la laitue!
Et notre pauvre sing' s'arrachait les cheveux,
Trépignait, tempêtait, se disait malheureux,
Jurait des nom d'un homme,
Etait à plaindre en somme.
Sans attendre le jour, il plia son bagage.
Dans la crainte de grèv', la chose était plus sage,
Il fit l'chemin à pied.
Douce sécurité!!!
Après une longu' marche il aperçut un' ville!
Décidé cette fois d'éviter une tuile,
Il en examina.....
... Les murs du haut en bas.
Pas le moindre placard! vraiment c'était l'aubaine.
Il annonc' le spectacle et grande fut sa veine.
Le soir et les suivants il garnit son gousset
Et travailla si bien, qu'bientôt il fut rentier.

. . . .

Et comme toute fable a sa moralité:
Construisez des palac's ousqu'il n'y'a pas d'Cinés.

RENÉ HERVOUIN.



Deux Grands Films Sensationnels :

L'Ami Fritz

d'après la célèbre pièce d'ERCKMANN-CHATRIAN

avec **DE MAX - Huguette DUFLOS - MATHOT**

Adapté à l'écran par René HERVIL

TRÈS BELLE PUBLICITÉ - 5 AFFICHES - SÉRIES DE PHOTOS - BROCHURES

Longueur approximative : 1.800 mètres

L'Appel du Sang

d'après le célèbre auteur anglais ROBERT HICHENS

avec **LE BARGY**

Phyllis Neilson TERRY - Ivor NOVELLO

Desdemona MAZZA - G. de Gravone - Salvatore lo Turco

Adapté à l'écran par Louis MERCANTON

TRÈS BELLE PUBLICITÉ - 5 AFFICHES - SÉRIES DE PHOTOS - BROCHURES

Longueur approximative : 2.200 mètres

POUR LA LOCATION, s'adresser au ROYAL-FILM, 23, Rue de la Michodière
Tél. Gut. 00-26, PARIS

Concessionnaire pour le MIDI et les COLONIES :

Etienne GIRAUD

Midi-Cinéma-Location

4, Rue Grignan MARSEILLE

Concessionnaire pour la RÉGION LYONNAISE :

J. BOULIN

Sélecta-Film-Location

81, Rue de la République LYON

Concessionnaire pour la RÉGION de l'EST :

Est-Ciné-Location

2, Rue Dom Calmet NANCY

Concessionnaire pour l'ALSACE et la LORRAINE :

Comptoir-Ciné-Location

101, Grande Rue STRASBOURG

LIBRES OPINIONS

Le Cinématographe et la Morale

« Messieurs les scénaristes de France — écrit mon ami Lucien Lehmann dans un article dont cette apostrophe est la conclusion — faites-nous du Film Moral ».

Scénariste? Un néologisme encore... A ce bâtard du mot italien: scénario (nous avons le mot français, français de Normandie, *canevas* qui vaut pourtant mieux parce que faisant image, lui) souhaitons que l'Académie ne donne point ses lettres de naturalisation.

Et ceci dit, oh! sans rosserie, en passant, demandons-nous ce qu'un *Film Moral* peut être?

Celui qui se termine par le châtiment du méchant, comme les pièces de Guignol, après toutefois qu'aux applaudissements du public le gendarme et le juge furent copieusement rossés? Celui qui nous montre les méfaits de l'alcoolisme — après quoi, à l'entr'acte, les spectateurs vont « prendre quelque chose » au buffet? Ou celui, combien paradoxal en l'an de grâce 1920, qui ferait défiler sur l'écran les étapes édifiantes de la vie d'un citoyen qui, n'étant ni un mercanti ni l'héritier d'un oncle... d'Amérique (par exemple le simple collaborateur d'une de nos grandes firmes cinématographiques) édifierait une fortune par son intelligence, son honnêteté et son ardeur au travail?

Moral: ce qui a trait aux mœurs. Entre moral et vertueux il y a un abîme. Apprenons à parler français.

Corneille, ce profond connaisseur de l'âme humaine, s'il n'unit pas Chimène à Rodrigue laisse pressentir que les noces ne tarderont guère. Tout de même est-ce un auteur immoral?

Pourquoi vouloir à toute force que le Cinéma, s'il est un art, se fasse, seul de tous les arts, le serviteur exclusif de la Morale telle que l'entendent les Salutistes et les Primaires? Confusion.

Comme nous le disions dans un précédent article, le Cinéma doit être l'expression de la Vie, laquelle n'est pas toujours belle, il s'en faut.

Les Spartiates, auprès de qui M. Wilson lui-même n'est, si j'ose m'exprimer ainsi, que de l'ale bien pâle, enivraient des ilotes pour dégoûter leurs fils de boire. C'était à la fois moral et immoral. Gardons-nous surtout d'être ennuyeux, ô scénaristes et adaptateurs.

Le cinématographe américain est la manifestation d'un peuple enfant qui se complaît aux prouesses d'athlètes et, entre un prêche de réformiste et l'immolation de quelques innocentes bouteilles de bière sur l'autel de la vertueuse sécheresse, trouve quelque agrément au lynchage d'un nègre.

Le cinématographe italien, intelligent et plein de souplesse avec un vestige de l'ancienne cruauté latine, excelle à faire valoir dans une lumière incomparable et les merveilleux décors hérités de deux millénaires de civilisation raffinée les jeux divers de plastiques irréprochables.

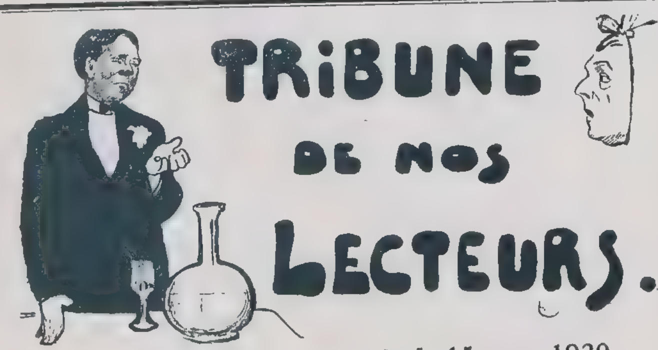
Le cinéma allemand, qu'il passe par le Danemark ou la Suisse, demeure boche, et cela dit tout.

Le cinéma japonais encore embryonnaire sera une révélation.

Quant au cinéma français il n'a qu'à demeurer français avec les qualités et les défauts de la race, et à s'inspirer des deux œuvres les plus représentatives de notre caractère national, à savoir: *Les Trois Mousquetaires* et *Cyrano de Bergerac*, où il y a comme dans la vie même, du rire et des larmes et, ce qui n'est pas à la portée de tous les peuples, tant d'esprit.

C'est, bien entendu, de la forme dramatique du Cinéma que je parle ici demeurant dans le fond bien convaincu qu'à la Vertu sans épithète il faut préférer la vertu de courage et la vertu de bonté dont la première assure aux hommes la liberté tandis que la seconde seule rend leur commerce supportable.....

A. URWILLER.



Paris, le 15 mars 1920.

Monsieur Le Fraper, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Monsieur,

J'ai lu dans le Courrier les beaux discours prononcés au banquet de M. Lumière. Ne croyez pas que si je vous écris, c'est pour féliciter les orateurs. Non!

Mais puisque vous êtes un grand défenseur de la Cinématographie Française, je vous demande si vous voyez le péril qui menace cette grande industrie française. J'estime que si nous voulons que cette industrie reste bien française, il faut que ses porte-drapeaux soient défendus autrement qu'avec des discours.

D'ailleurs, un grand journal de Paris vient de signaler le péril de la Cinématographie française.

C'est donc aux hommes compétents de prendre sérieusement en main la défense de notre industrie.

Ainsi, moi, je suis un vieux cinématographiste, ancien opérateur de prise de vues, mais étant mutilé, je n'ai reçu que de bonnes paroles partout où je me suis adressé pour avoir une situation.

Croyez-vous, Monsieur Le Fraper, qu'il n'y ait pas dans notre industrie une place pour un ancien cinématographiste?

Je me demande si je ne vais pas être obligé de quitter cette branche, dans laquelle j'ai des connaissances approfondies, pour m'adresser à des maisons étrangères, ou bien de porter à la connaissance de la presse mon cas qui, j'estime, est intéressant.

Vous pouvez porter à la connaissance de la presse cinématographique, et peut-être trouverais-je des concours dont j'ai le plus urgent besoin.

Croyez, etc... H. SUTTERLIN.

N.-B. — Nous sommes convaincus que le pressant appel de notre ami sera entendu et qu'il n'aura pas à s'expatrier pour trouver la place qu'il demande. Nous le recommandons à la bienveillante attention de tous, au double titre d'ami et de glorieux mutilé de la grande guerre. C. C.

Les Chansons du COURRIER

Les adieux de M. Clemenceau

Chanson satirique

(Air: *Bonsoir les Copains.*) Paroles de Fernand VÉLON.

I

Après l'traité d'Paix, Monsieur Poincaré
Qu'est très carré
Dans les affaires
Dit: Maint'nant qu'chacun a pris d'la guerre
J'vas décorer
Tout' les cités
Pour qu'y ait pas d'jaloux
Je donn'rai partout
Des rubans et des médailles
Tout l'monde s'ra content
Avant que j'm'en aille
Et moi, j'fil'rai tranquill'ment.

REFRAIN

Bonsoir les copains!
Moi, je pass' la main!
Pendant les sept ans
D'mon gouvernement
Vous êtes-vous bien amusés?
Mais j'veux pas en abuser
En avez-vous vu
Des band' de Poilus
Des Tanks, des Gothas?
Et la gross' Bertha?
Et les stock américains?.....
. . . .
Bonsoir les copains!

II

Pendant c'temps-là Monsieur Clemenceau
Roi des sergots
Dans toute sa gloire
Pensait: « Puisqu'on m'nomme Pèr' la Victoire
Y a pas d'erreur
Me v'là Emp'reur!
Y n'me reste plus
Guèr' qu'à être élu.....
C'est pas difficile en France.....
La preuv' c'est qu'Mandel..... »
Mais M'sieur Deschanel
Lui dit d'un ton paternel:

REFRAIN

Pardon, cher copain,
C'est avec chagrin
Que j'me vois forcé
— Avec quel regret! —
D'accepter la Présidence
Ça n'vous ennuie pas trop, j'pense?
Puis vous d'venez vieux
Pour vous il vaut mieux
Aller surveiller
Vos propriétés.....
Ça vous ira même très bien.....
Bonsoir vieux copain!

III

Emu d'l'attention, M'sieur Clemenceau
Qu'est pas un sot
Comprit la chose
Et prit, sans en discuter les causes,
La direction
D'la gar' de Lyon.....
Puis très gentiment
D'son compartiment
Il monta sur la banquette
Puis en agitant
Douc'ment sa casquette
Il fit ce discours charmant:

REFRAIN

Au r'voir les copains
J'vous laisse au turbin
C'est vraiment gentil
C'qu'vous fait's aujourd'hui
Je vais faire un voyage splendide
Visiter le Pyramides,
Les fameux harems
De Jérusalem
L'pays d'Jéricho
Si peuplé d'chameaux!.....
Vou voyez, ça n'chang'ra rien!.....
Bonsoir les copains!.....

FERNAND VÉLON.

POURQUOI...

LE LEST HUMAIN

EST-IL UN FILM SENSATIONNEL ?



Le louera partout en France et en Belgique

Parce qu'il est bien interprété...

Sa photo est impeccable...

Son action continue

et captivante...

Parce qu'il sera présenté

LE 12 AVRIL

par

CINÉ-LOCATION
·ECLIPSE·

En Belgique

Il est confirmé que M. Vandervelde, Ministre de la Justice, déposera un projet de loi interdisant l'accès des cinémas aux enfants, jusqu'à l'âge de 16 ans. Le projet prévoit également l'organisation de représentations spéciales pour la jeunesse. Les films seraient choisis par une commission de trois membres nommés par le Ministre.

Nous avons déjà parlé de cette pénible éventualité dans notre dernier numéro et nous avons dit de quelle manière nos amis belges réagissaient et protestaient. Notre confrère *Le Film* mène énergiquement le mouvement. Voici ce qu'il écrit à ce propos:

L'INTERDICTION DU CINÉ
AUX ENFANTS EN-DESSOUS DE 16 ANS

La question à l'ordre du jour en ce moment est l'interdiction du ciné aux enfants en dessous de 16 ans.

Après la guerre, l'armistice, le manque de ravitaillement, les grèves, le prix sans cesse augmentant de la vie, les nouveaux impôts, nous entrons dans le régime des interdictions?

Et dire qu'il y a des braves qui se sont fait tuer pour la liberté!

Qui est responsable de cet état de choses? Le gouvernement ou les députés? Ma foi, tous les deux. Et ce qui est le plus triste c'est ce que ces responsables des grandes difficultés de la vie présente, ne semblent point s'en rendre compte et continuent à l'encontre des résultats qu'il faudrait obtenir. Le gouvernement est en ce moment le principal responsable de l'augmentation sans cesse grandissante du prix de la vie. Il avait pour premier devoir, lors de sa constitution, de s'entourer de gens capables de le conseiller et alors de faire des prix maxima, édictant des peines sévères et non de fantaisie à ceux qui les dépasseraient.

Cette mesure prise avec le conseil de gens désintéressés — il en existe encore en Belgique — nous aurait sans doute évité les scandales qui se découvrent chaque jour.

En ce moment, il est des commerçants et pas en petit nombre, qui se vantent de gagner du 200 p. c. et avoir encore le culot de se plaindre.

Que fait le gouvernement à cela? Rien... Et la Chambre? Rien... Ah! si l'on discute d'activisme ou de non-activisme...

Vous avouerez que c'est intéressant pour la masse ouvrière et pour la petite bourgeoisie se débattant dans les affres de la lutte pour la vie. Les petits bourgeois? Mais ce n'est pas intéressant ces gens-là. Ça voit un peu clair, ça s'occupe de notre assiette au beurre, ça se rend compte que nous ne sommes pas à la hauteur de notre tâche et pourrait un jour nous demander des comptes, donc on n'a pas à s'en occuper.

Ah! comme nos chers élus ont oublié que nous les avons envoyés à la Chambre pour s'occuper de nos affaires suivant nos idées et non suivant les leurs. Nous voudrions bien que cela se fît et des plus vite: la patience de tout être humain a des limites, qu'on ne l'oublie pas. En ce moment, il n'y a encore que des mécontents; que l'on veille à ne pas faire des révoltés. Il est plus que temps que le gâchis existant cesse, la vie économique du pays s'en ressent par trop et nous courons, malgré l'emprunt, à une catastrophe.

Mais tout cela n'est rien. Il y a une corporation qui est censée gagner de l'or sans accaparement, sans spéculation, mais avec un travail honnête; donc c'est un pelé, un galeux qu'il faut pressurer, esquinter, et voilà la synthèse de l'impôt sur le ciné.

Mais encore on s'est aperçu que petit à petit la masse fréquentant les cinés se dégrossissait, s'éduquait, et pour un gouvernement, instruire sans avoir un diplôme, une peau d'âne délivrée par des ânes, est un crime. Résultat: il faut interdire le ciné à ceux qui en profitent le plus, à la jeunesse.
le ciné à ceux qui en profitent le plus, à la jeunesse.

Pour être logique, je demande qu'il soit interdit aux jeunes gens de fréquenter les bibliothèques non officielles et en général tout endroit qui, en dehors de l'école, est susceptible de lui donner un enseignement quelconque.

Que dire de ceux qui, sans réflexion, présentent de pareils projets de loi, et de ceux qui les acceptent?

Des inconscients, n'est-ce pas? C'est aussi mon avis.

L'Amérique industrielle a comme premier proverbe: le premier homme à la première place. Comme il est regrettable que nous n'ayons pas les mêmes principes.

Il est vrai qu'il y a aussi une question de pudeur: lorsqu'on est incapable de diriger convenablement une affaire, on se retire et l'on cède la place à plus capable que soi.

Ah! comme les affaires iraient mieux! Oui, mais voilà, l'assiette au beurre est si belle et dans la place il y a tant d'honneurs à retirer sans danger. Et puis aussi, cela irait mieux et c'est là précisément ce qu'il ne faut absolument pas.

F. DESPORTES.

LES BEAUX FILMS

LES FRÈRES DU SILENCE

Ciné-Roman d'Aventures, présenté par L. AUBERT

Les Frères du Silence, tel est le titre du nouveau roman-cinéma que nous présente L. Aubert. Roman d'aventures, d'amour et de mystères, a-t-on ajouté en sous-titre, et rien n'est plus exact. Il est devenu fort difficile, à l'époque où nous vivons, de trouver une formule dramatique cinématographique, capable de nous émouvoir, de nous faire ressentir et partager les émotions intimes des personages de l'Ecran. Aussi, avons-nous vu les éditeurs de ces romans filmés, demander aux auteurs de créer, parallèlement à l'action, ou même d'unir à celle-ci, des situations que je n'hésite pas à qualifier de fantastiques, dans le seul but de donner, par une suite de « clous » plus ou moins inédits, ce que le public réclame dans les films de ce genre: Du nouveau, toujours du nouveau.

Certes, depuis l'apparition en France des cinés-romans, en avons-nous vu de ces « clous » qualifiés de « sensationnels », « incroyables », en avons-nous vu des « poursuites dans les airs », des « sauts de la Mort », mais en cherchant bien il y avait encore quelque chose à trouver et à réaliser, et c'est justement ce que vient de nous révéler Aubert, en nous présentant *Les Frères du Silence*, dont l'action, malgré l'inextricable écheveau qui l'entoure, est des plus simples.

Georges Hale, ingénieur de grande valeur et possesseur d'une fortune considérable, consacre sa vie à des travaux concernant la Défense nationale. Ses deux dernières inventions adoptées par la commission des inventions militaires, ont fait grand bruit autour du nom de l'inventeur, et les services techniques de la Guerre et de la Marine poursuivent activement l'application des découvertes dont s'entretiennent les milieux intéressés.

L'ingénieur vivait fort paisiblement à Savannah, dans une confortable villa, en compagnie de sa sœur Estelle et de son fils Tommy, jeune homme de vingt ans, actif, énergique, rompu à tous les sports.

A voir le calme de cette famille, on aurait pu croire que tous ses membres étaient heureux. Hélas! il n'en était rien, un mystère profond, impénétrable planait sur cette maison, cependant si accueillante et dont la vue faisait dire à ceux qui la contemplaient: « Comme ils sont heureux là-dedans! »

Depuis longtemps et surtout depuis que ses plans furent adoptés par les commissions, Georges Hale reçoit périodiquement de menaçants avertissements d'une bande secrète dont les écrits et manifestations portent une signature mystérieuse.

Ne mettons pas la sagacité des lecteurs à l'épreuve, et disons tout de suite que Georges Hale avait jadis une maîtresse qui, pour se venger de son abandon, alimente pécuniairement la secte des Frères du Silence, et veut la perte de l'ingénieur. C'est le pivot du drame autour duquel tournoient mille péripéties et dont le vol des documents est le déclanchement.

Nous assistons d'abord à une course effrénée entre une locomotive montée par les bandits et un tank sur rails, récente invention de Hale. La poursuite se continue à bord de deux sous-marins. Les deux submersibles se pourchassent au fond des mers et ne pouvant s'atteindre, viennent se poser sur un bas-fond. De chaque sous-marin, sortent des scaphandriers et la lutte recommence sans merci, pour la conquête des documents de Hale. Ce tableau, particulièrement impressionnant et parfaitement réalisé, nous est présenté sous un jour nouveau. C'est une trouvaille ingénieuse de mise en scène.

Je ne vous conterai pas les « effets » et « clous » des autres épisodes. Ce serait enlever l'intérêt même du film. A en juger par les cinq premiers présentés, j'affirme que *Les Frères du Silence* est un excellent film, nouveau dans le genre et qu'il faut voir.

L. Aubert le présente au public d'une façon très spéciale. Celui-ci n'aura pas à lire pendant sept jours d'interminables lignes, d'une prose plus ou moins prolixe, avant de pouvoir comprendre — peut-être pas toujours — sur l'écran, l'épisode de la semaine. Non, chaque semaine, moyennant une somme modique, il achètera le résumé de l'épisode qu'il ira voir. En quelques minutes, il sera au courant de l'action et ne se fatiguera pas inutilement les méninges. Ce mode de publication donne de très bons résultats. D'ailleurs, il fut employé avec succès pour *Mascamor*, et public, éditeur et loueurs s'en déclarèrent satisfaits.

Un mot sur la technique du film. Une mention toute spéciale pour la photographie qui est d'une rare luminosité. La mise en scène est fort bien réglée et scrupuleuse dans les détails. L'interprétation est des plus homogènes et l'héroïne, Kathleen Clifford, nous est très sympathique.

Et comme dans chaque chose il y a le mot de la fin, je n'en vois pas d'autre plus juste que « succès » pour qualifier ce nouveau ciné-roman que vient de nous présenter L. Aubert.

RENÉ HERVOUIN.

CET ENFANT DÉLICIEUX A

2 Ans

4 Mois

6 Jours !



Vous ne le

Reconnaissez pas ?

Mais c'est

CHALUMEAU

Le Comique Français

alors qu'il

était tout petit !

et vous le verrez à cet

âge DANS UN FILM !

Mis en Scène par

Robert SAIDREAU

En Location dans les Agences : **CHALUMEAU SE LANCE**



PROCHAINEMENT



PROCHAINEMENT



"IMPERIA"

d'Arthur Bernède

Présenté par la Société des CINÉROMANS

« C'est désastreux », me disait, il y a quelques jours, un de nos plus notoires directeurs de salles, « nous n'aurons plus bientôt aucun film à épisodes intéressant pour composer nos programmes ».

Erreur, cher ami et abonné, votre réflexion enfantine prouve simplement que vous ne voyez pas tout dans votre journal. Si vous lisiez attentivement le *Courrier*, vous auriez su que l'infatigable René Navarre, directeur technique et artistique de la Société des Cinéromans tournait, pour la plus grande joie de votre public, un film sensationnel en 12 épisodes, un film appelé à un très gros succès: *Imperia!*

Le roman est de M. Arthur Bernède, l'auteur si populaire de *Judex* et de tant d'œuvres remarquables. Il sera publié en bonne place par le *Petit Parisien* où les milliers de lecteurs du grand journal pourront suivre toutes les péripéties du drame qu'ils verront se dérouler ensuite sur l'écran.

Pour la réalisation de ce film angoissant et captivant, M. Bernède a trouvé en M. Jean Durand, l'adroit metteur en scène, le plus actif et le plus précieux des collaborateurs. L'action se passe en majeure partie, tout au moins pour les premiers épisodes que nous avons eu le plaisir de voir, sur les rives ensoleillées de la Méditerranée, sous un ciel pur, dans la lumière éclatante de la Côte d'Azur. Les événements s'enchaînent bien, ils sont multiples et variés, certaines scènes sont tout à fait empoignantes, en un mot *Imperia* est bien dans la note rêvée, populaire, telle que nous devions l'attendre du maître Bernède, un de nos plus féconds et plus captivants littérateurs.

On ne saurait trop louer aussi l'opérateur de prise de vues, M. Eywinger. Il a su choisir les coins les plus jolis, les sites les plus pittoresques, en tirer le maximum d'effet et, certes, la beauté de la photo ne sera pas un des moindres agréments du film.

Je ne veux pas déflorer le sujet, vous le lirez dans le *Petit Parisien*, vous suivrez avec intérêt et émotion l'histoire touchante de Miarka, fille du prince Mikael, dernier descendant des rois de Bohême; vous la verrez heureuse d'épouser le duc de Corannes, vous assisterez à son abandon par le duc, ensorcelé par une femme étrange et belle, Andhrée Clarys, connue sous le nom d'*Imperia*. Vous irez voir en foule se dérouler sur l'écran les épisodes aux titres sensationnels: Le Serment à la Croix, La Dande du Diadème, D'énigme en Mystère, Une Tempête dans un cœur, etc...

L'interprétation, admirablement homogène, est en harmonie avec l'excellence de la mise en scène. Tous méritent des éloges.

M. Louis Leubas, artiste consciencieux s'il en fut, a composé le personnage principal, celui de Richard Mersan, avec une rare perfection; M. Ch. de Rochefort est un duc de Corannes d'une réelle distinction.

Mlle Forzane, majestueuse et belle, se montre remarquable dans le rôle d'*Imperia*. La Princesse Doudjam, sœur de lait du bey de Tunis, est une délicieuse Miarka. D'un beau type oriental, au masque étrange et vivant, cette artiste est véritablement une révélation cinématographique. Je déplore qu'on ne puisse la voir davantage à l'Ecran; cependant un mien ami, me dit qu'elle doit tourner *La Loupiote*, d'Aristide Bruant. Nous sommes en droit, après la création du rôle de Miarka, d'attendre beaucoup de la Princesse Doudjam. Mlles Jacqueline Arly, Lilian May sont bien jolies; tous et toutes sont parfaits, je le répète, et contribuent au succès de ce beau film.

Arly, Lilian May sont bien jolies; tous et toutes sont parfaits, je le répète, et contribuent au succès de ce beau film.

MM. Navarre, Jean Durand, Ch. de Rochefort et d'autres encore assistaient à la présentation. Ils avaient le sourire des bons jours, l'accueil fait aux premiers épisodes d'*Imperia* ne fut-il pas des plus chaleureux et n'avaient-ils pas le droit de se montrer satisfaits?

Directeurs, si vous voulez faire des salles combles, retenez pour le 7 mai, date de programmation, le premier épisode d'*Imperia*, grand film sensationnel appelé à un immense succès!

F. CAMOIN.

Théatre contre Cinéma

Le théâtre ne perd malheureusement jamais l'occasion d'affirmer sa mauvaise humeur contre le Cinéma. C'est un voisin grincheux, toujours en mal de jalousie.

Les mesures de restrictions qui viennent d'être prises par le gouvernement ont servi de prétexte à une explosion fâcheuse de ce sentiment d'envie.

Que les directeurs de théâtres protestent contre ces restrictions, rien de mieux, mais qu'ils réclament une aggravation de traitement contre les cinémas, voilà qui dénote une âme basse et sans générosité.

C'est pourtant ce que nous annonce un confrère qui écrit:

« Les directeurs de spectacles (lisez: théâtres) s'étonnent qu'on les oblige à fermer leurs établissements à 11 heures, alors qu'on autorise les cinémas à jouer tous les jours, après-midi et soir, de deux heures à onze heures. Si, comme on le dit, sous le manteau, de nouvelles restrictions sont préparées à la Préfecture de police, concernant les jours et les horaires de théâtre, les directeurs demanderont que les cinémas soient, les premiers, ramenés au régime commun. »

En quoi, je vous le demande, les brimades imposées aux Cinémas amélioreront-elles la situation des théâtres?

Alors, ce sont de simples rancunes qu'on cherche à exploiter contre des collègues présumés plus favorisés.

Tristes mœurs! Déplorables agissements! C'est tout ce qu'on peut dire...

LA FILLE DES RUES



BLANCHE SWEET

DRAME SOCIAL

1510 mètres

AFFICHES 120×160 - 140×200 — PHOTOS - NOTICES

Présentation de L'ÉCLIPSE du 5 Avril



WILLIA

pré

PRÉSENTATION :
Samedi 3 Avril, 10 heures
"MOGADOR-PALACE"

WILLIAM F

dans un Dram

"L'OR M

1 Affiche 160/240
1 Affiche 120/160
(WILLIAM FARNUM)

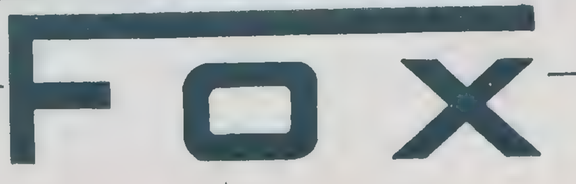
SUNSHINE COMEDIE :
550 m. 1 aff. 120/160

"L'ATTRAPEUR



24, boul. des Italiens, PARIS (9e)

ENTRÉE : 1, rue Taitbout



FOX

te

FARNUM

uissant

UDIT"

ÉDITION : 7 Mai 1920

1.450 mètres

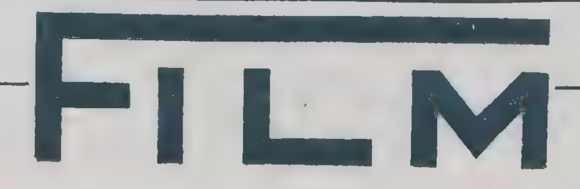




(Dessins animés)

Notices
Jeux de 10 Photos
18×24





Téléphone : LOUVRE 22-03



Interview de M. SHEEHAN

Directeur Général de la FOX-FILM CORPORATION

M. Winfield Sheehan, Directeur général de la « Fox-Film Corporation », le bras droit de M. William Fox, est à Paris depuis quelques jours.

Il était intéressant de connaître l'opinion de celui qui dirige la plus puissante organisation cinématographique du monde entier, sur l'industrie du film, sa situation actuelle et son avenir.



M. SHEEHAN

M. Sheehan croit fermement qu'en raison de sa position géographique, économique et politique, la France est appelée à tenir en Europe la place que tient en Amérique la Californie, c'est-à-dire le centre de la production cinématographique européenne.

La Société Française « Fox-Film », créée à Paris en mai 1919, qui possède déjà des Agences à Marseille, Lyon, Bordeaux, Alger, Lille, Strasbourg, Bruxelles, va installer également des succursales à Rome, Milan, Barcelone, etc... Elle projette aussi de construire en France un Studio monstre qui n'aurait rien à envier aux Studios d'Amérique les mieux organisés.

« Nous nous proposons de n'employer que des artistes français pour nos productions françaises, a déclaré M. Sheehan, et les auteurs français trouveront chez nous un débouché important.

« La France et l'Amérique étaient avant la guerre d'excellentes amies; mais depuis qu'ils ont combattu côte à côte sur les champs de bataille de la Civilisation, ces deux peuples sont devenus deux peuples frères, malgré les malentendus qu'on essaie de faire naître pour les diviser.

« Les films français sont demandés plus que jamais en Amérique. Nous sommes convaincus que la production française ne tardera pas à trouver aux Etats-Unis les mêmes débouchés que la production américaine en France.

« Dans votre beau et généreux pays, les conditions climatériques sont exceptionnellement bonnes pour la prise de vues, et la Nature qui vous a dotés de sites merveilleux permet de faire évoluer l'action dans un cadre magnifique. Il n'y a donc aucune raison pour que la France ne prenne pas, avec l'encouragement nécessaire, une place marquée à côté de l'Amérique dans le développement mondial de l'industrie cinématographique. »

M. Sheehan cite comme exemple de sa confiance dans l'avenir du Cinéma en France le fait que la « Fox-Film Corporation » a acquis les droits d'auteur de quelques écrivains français réputés, tels que Pierre Souvestre et Marcel Allain. La Société Française « Fox-Film » de Paris s'organise déjà pour la réalisation de ces œuvres. Et peut-être verrons-nous bientôt en France la grande Etoile de la « Fox-Film », Pearl White, dans la suite du fameux ciné-roman *Fantômas*.

Au cours de la conversation, M. Sheehan a affirmé que la nouvelle d'après laquelle la « Fox-Film Corporation » avait acquis les droits d'édition de l'ouvrage de Georges Clemenceau, *Les plus Forts*, avait produit dans toute l'Amérique une sensation énorme. Dans le cas où le Tigre se rendrait aux Etats-Unis après son voyage en Egypte, il serait l'objet à New-York d'une réception enthousiaste.

Pendant son séjour, le film tiré de son livre serait montré aux membres du Gouvernement et aux personnalités les plus éminentes de la Société américaine.

D'autre part, à la suite d'une entrevue qu'il a eue avec Georges Carpentier et M. Descamps, son manager, avant leur départ pour l'Amérique, M. Sheehan espère que l'offre de 250.000 dollars, faite à notre champion national par la « Fox-Film Corporation » pour l'exclusivité du film de sa rencontre avec Dempsey, sera probablement acceptée.

En terminant, M. Sheehan a ajouté qu'il comptait rester en Europe encore quelques semaines.

Après avoir visité l'Italie, l'Allemagne et la Pologne, il retournera en Amérique en passant par l'Angleterre où il doit assister à l'inauguration de l'immense « Studio » et des nouveaux Bureaux que la « Fox-Film C° Ltd » de Londres a fait construire et qui occupent un emplacement aussi grand que Madison Square Garden, la plus vaste et la plus fameuse place de New-York.



L'Été de la Saint-Martin

Adaptation et mise en scène de M. G. CHAMPAVERT
d'après l'exquise pièce de MEILHAC et HALÉVY

Retenez tous ce Film éminemment Français, qui passe le 30 AVRIL, en première semaine, dans les principaux Établissements de Paris.

Vous obtiendrez du Succès !

Dans les Bas-Fonds

avec MARY PICKFORD

sortira le 7 MAI

PHOCÉA-LOCATION, 8, rue de la Michodière, PARIS

SUR L'ÉCRAN

Nouveauté Cinématographique.

Voici une nouveauté cinématographique pour le moins inédite.

Une grande firme britannique a mis en chantier une série de films destinés aux écoles.

Ces films, sous une forme amusante, expliqueront et détailleront aux élèves la démonstration des principaux théorèmes de géométrie.

La même compagnie se propose d'éditer sous peu un cours complet d'histoire naturelle.

Louise au Cinéma.

Gustave Charpentier, au lendemain de la millième de son chef-d'œuvre à l'Opéra-Comique, s'est laissé tenter par l'originale proposition qui lui fut faite, de transporter à l'écran son admirable « roman musical » de *Louise*. Après quelques hésitations, le maître populaire, poète et compositeur, doublement et hautement artiste, s'est décidé: il vient au cinéma avec son âme et le plus précieux objet de son bagage.

On travaille déjà, sans tourner cependant encore. Gustave Charpentier n'est ni le moins assidu, le moins emballé, ni le moins émerveillé, des réalisations cinématographiques entrevues pour sa *Louise*. Une distribution de premier ordre, vraiment sensationnelle, est assurée; de Max en ferait partie. Tout le monde connaît le sujet de l'ouvrage. Paris en est le cadre, le *leit-motiv*, l'animateur. Et comme la musique devra s'adapter — ainsi, bien entendu, le comprend et l'exige Gustave Charpentier — aussi fidèlement que possible aux images et aux scènes, nous avons grandes chances de compter prochainement un incomparable film français.

Le Cinéma et l'Enfance.

Le ministre de la justice de Belgique, M. Vandervelde, vient d'interdire le seuil des cinémas aux mineurs de moins de 16 ans.

Trop de fois nous avons dénoncé les dangers du film à ciminels, policiers et cambrioleurs.

Mais au fait, pourquoi nos œuvres scolaires, qui font campagne pour le film à l'école, n'obtiendraient-elles pas, de nos gouvernants, une décision analogue?

Il vaut mieux adapter le cinéma à l'enfant, que l'enfant à l'actuel cinéma.

Les Amateurs d'Émotions.

Les amateurs de ciné-roman (et qui oserait contester la vogue dont ce genre jouit auprès du public) demandent des films palpitants où l'action ne languit pas un instant. Ils seront servis à souhait avec *Les Frères du Silence*, où les épisodes d'amour, d'aventures, de mystères, remplis des prouesses de Kathleen Clifford les tiendront en haleine chaque soir.

En présentant ce nouveau ciné-roman, les Etablissements L. Aubert sont assurés d'un nouveau et légitime succès.

Médisance.

On peut remarquer dans la présentation à l'Ecran des plus belles femmes de France, qu'on nous les présente rarement de dos, mais toujours de face et de profil. Pourquoi?

Probablement dans la crainte que nous disions du mal d'elles, *le dos tourné.*

La Loi sur le Cinéma à Berlin.

(Wolff.) — La Commission chargée d'examiner la loi sur les cinématographes a pris en considération le projet qui lui a été soumis. Des films pourront être interdits, non seulement pour des motifs de sécurité, d'ordre public ou religieux, mais aussi s'ils pouvaient mettre en danger les relations de l'Allemagne avec l'étranger ou s'ils portaient atteinte à la dignité de l'Allemagne. Les enfants seront admis à partir de 18 ans au lieu de 17.

Exposition Nationale de Metz 1920.

Une Exposition nationale, placée sous le patronage de la Municipalité, aura lieu à Metz du 22 juillet au 26 septembre prochain.

S'adresser pour tous renseignements : Commissariat de l'Exposition Nationale de Metz, 12, avenue Serpenoise, à Metz.

La Meilleure preuve.

Ce n'est ni le bluff, ni le tapage, ni la réclame outrancière qui donnent plus de valeur à un film. Un beau film se passe de tout tam-tam et les directeurs savent reconnaître la valeur d'une présentation. Aussi ont-ils arrêté sans hésitation aucune, l'*Ineffaçable Tare*, film poignant, profondément humain et moral, servi par une interprète intelligente et belle: Jewel Carmen.

La critique a été unanime à reconnaître la perfection photographique et la valeur du scénario et la présentation de ce film fait honneur à la Maison Aubert, dont les succès ne se comptent plus.

Théâtre Municipal de Toulon.

La Commission du budget de cette ville s'est réunie le 9 mars. La Commission des travaux a tenu une réunion à 5 heures. De nombreuses et importantes questions ont été discutées.

Dans l'après-midi, M. Claude a reçu MM. Ferrero et Grandjean, qui ont indiqué dans quelles conditions ils comptaient exploiter le Théâtre municipal, si le maire les acceptait comme directeurs.

Nous croyons savoir que M. le Maire ne s'est pas déclaré partisan de donner des séances cinématographiques au Théâtre municipal.

Expérience.

Voici, d'après des expériences fort concluantes faites par le directeur d'une école anglaise, qui a trouvé aussitôt des imitateurs dans le monde enseignant, comment le cinématographe peut venir puissamment en aide à l'enseignement... de la rédaction et au développement de l'élocution. (Nous avons indiqué à maintes reprises comment il peut faciliter et féconder toutes les autres matières d'enseignement.)

Une histoire facile à saisir est projetée sur l'écran, et les élèves sont invités à la relater aussi fidèlement que possible, et verbalement et par écrit.

Le procédé donne des résultats surprenants, ce qui n'étonnera aucun homme d'école.

"Liliane".

Liliane, tel est le premier grand film d'art anglais que va prochainement éditer « Film-Etoile » pour la France. Ce drame magnifique est appelé au plus grand succès auprès des exploitants et du public.

Une Indication.

Une petite femme assaillait de ses fréquentes visites un directeur artistique d'une grande maison d'édition.

— Enfin, suppliait-elle, si vous ne voulez pas me prendre, indiquez-moi au moins où je dois aller... n'importe où, j'irai.

Et l'autre, à bout d'argument, de lui répondre:

— Dans ce cas, allez à Corbeil, il y a tant de moulins qui tournent que peut-être...

La petite femme n'est plus revenue.

Société Européenne Cinématographique.

Cette Société anonyme nouvelle a pour objet toutes opérations se rattachant à l'industrie cinématographique. Le siège est à Paris, 6, place de la Madeleine. Le capital est fixé à 1.820.000 francs en actions de 100 francs. Les premiers administrateurs sont: MM. Henri Basin, agent de change, au Havre, 3, place Carnot; Fernand George, industriel, à Paris, 50, avenue Marceau; Lucien Graux, docteur-médecin, à Paris, 33, avenue Kléber; Maurice Guégan, docteur en droit, à Paris, 6, place de la Madeleine; Charles Guernieri, administrateur de sociétés, à Paris, 2, place du Théâtre-Français; Pierre-Marcel Lévi, à Paris, 31, rue Scheffer; Adrien Maignien de Mersuay, propriétaire, à Paris, 32, rue La Fontaine; Georges Scemama, administrateur de sociétés, à Paris, 12, place Victor-Hugo, et Victor Senac, industriel, à Paris, 37, rue d'Amsterdam.

ÉTABLISSEMENTS L. AUBERT

124, Avenue de la République

TOM MIX le Héros de CAVALCADE AMOUREUSE et FRÉNÉTIQUE de CHEVAUCHÉE DIABOLIQUE

dans **BLANC ET NOIR**

ÉCLAT DE RIRE en Deux Parties

UN FILM FRANÇAIS HORS PAIR

LA MAIN

Tiré de l'œuvre de MAUPASSANT par E. E. VIOLET

LES MEILLEURES COMÉDIES DE

l'Exquise BILLIE RHODES

LE MAITRE BAIGNEUR - LES JUMEAUX

Un Film émouvant

LES ROIS EN EXIL

Une Grande Idée dans un Grand Film

LA LOI DE L'HOMME

avec RITA JOLIVET

Une Artiste de Talent JEWEL CARMEN

DANS UNE ŒUVRE PATHÉTIQUE

L'INEFFAÇABLE TARE

UN CINÉ-ROMAN POPULAIRE

LES FRÈRES DU SILENCE

EN 10 ÉPISODES

Electricité.

Nous apprenons que la Société S. E. L. F. (Société d'Electricité pour la Lumière et la Force), 103-105, rue Saint-Lazare, à Paris, vient de se spécialiser dans l'installation électrique des Cinémas et des Studios, tant pour Paris que pour la province.

Cette Société construit un appareillage de scène, rampes, herses, portants, etc., d'un grand intérêt.

Elle a mis au point en outre une série de dispositifs électriques qui constituent une innovation intéressante dans l'exploitation des salles.

L'arrivée de ce nouvel auxiliaire est intéressante à noter au moment où l'industrie cinématographique française doit se préparer à un gros effort.

Le 41e Fauteuil.

Les dilettantes de l'Ecran apprendront avec une joie sans mélange, qu'après les Illustres de la Guerre et de la Politique, les Immortels viennent de recevoir dans leur sein, une des plus célèbres figures de notre Théâtre moderne.

Il s'agit de M. de Max — Edouard pour ses amis — que l'affiche du Gaumont-Palace nous présente cette semaine sous le pompeux libellé suivant:

M. DE MAX
de l'Académie Française
REMPLIRA LE ROLE DE DAVID SICHEL

Nous avons déjà M. Pierre Loti. En cette période de restrictions, nous nous étonnons que M. Léon Gaumont ait ainsi décidé l'institution d'une quarante et unième fauteuil sous l'illustre coupole. Le bois est si rare, l'étoffe si chère! Néanmoins... réjouissons-nous!

Concurrence déloyale.

On nous apprend qu'un certain directeur de Cinéma fait insérer dans un journal local des bons d'entrées gratuites aux dames et aux enfants, pour son établissement.

Voci le bon:

PRIME
En présentant ce
BON-PRIME
AU
. . . .
les Dames et les Enfants
ne paieront pas
Mercredi 17 et Jeudi 18 Mars

Ce directeur, que nous ne nommerons point, mais qui se reconnaîtra certainement, n'est guère bien inspiré. Depuis quand un directeur de spectacle offre-t-il gratuitement les places de son établissement? Non seulement il se fait un tort considérable, mais le plus grave, c'est qu'il avilit de ce fait le prix du cinéma, cause un préjudice énorme à la Corporation tout entière, et fait, vis-à-vis de ses collègues, la plus déloyale des concurrences.

La location a tout intérêt à faire cesser ces manœuvres qui, si elles se perpétuaient et se généralisaient, tariraient la source des recettes et couleraient l'industrie.

Si après cet avertissement, ce directeur persistait, le seul moyen efficace qui s'imposerait serait la suppression pure et simple des programmes jusqu'à ce que ce Monsieur, vraiment trop philanthrope, soit revenu à de... plus équitables sentiments.

Ausonia.

Les Cinématographes Méric ont présenté dernièrement un grand film *Le Fils d'Hercule*, interprété par Mario Ausonia, qui a obtenu un si grand et légitime succès étant un véritable triomphe, et on nous annonce prochainement le deuxième film de cette série, interprété par Ausonia, dans l'*Athlète Fantôme*, de la marque « Les Grands Films A. de Giglio » de Turin; nul doute que ce deuxième film n'obtienne le même succès que le premier, nous le souhaitons.

PETITES NOUVELLES.

Les actionnaires de la Société des Cinématographes L. Aubert se sont réunis en Assemblée générale sous la présidence de M. Julien Herbé; du rapport présenté par le Conseil d'administration, il ressort que les résultats acquis au cours du dernier exercice ont pleinement confirmé les prévisions antérieures et cela bien que les « Nouveautés-Aubert Palace » et le « Rochechouart-Aubert Palace » aient seuls pu donner leur plein rendement en 1919. L'exploitation du « Paradis-Aubert Palace » a, en effet, été interrompue de longs mois en raison des travaux d'agrandissement et d'embellissement qui sont terminés depuis Noël. Quant au cinéma « Plaisir », il a été démoli l'an dernier pour faire place à un établissement de 1.600 places, le « Voltaire-Aubert Palace » qui doit être inauguré à l'automne.

L'exercice en cours bénéficiera également de l'ouverture de la nouvelle salle de la rue de Rennes, le « Régina-Aubert Palace », aujourd'hui presque entièrement achevée.

En outre, les participations prises dans la Société de l' « Electric Palace » qui fait actuellement construire une nouvelle salle à Grenelle, et dans la Société du « Royal-

L. AUBERT présente un nouveau

CINÉ-ROMAN A SUCCÈS

en 10 ÉPISODES d'Aventures, d'Amour et de Mystères



1 Affiche lancement 240 × 160

en 6 couleurs

1 Affiche 120 × 160 par Épisode

....

Feuille spéciale contenant le Roman

Les Frères du Silence

avec **KATHLEEN CLIFFORD**

dans le principal rôle

(PARAMOUNT PICTURES)

Aubert Palace » à Lyon, sont appelées à donner d'intéressants bénéfices.

En résumé, la Société exploite ou exploitera à brève échéance 8 établissements de premier ordre, elle aura ainsi une situation hors de pair et pourra acquérir les films les plus sensationnels. Elle compte d'ailleurs reprendre son programme d'édition et créer, chaque année, quelques films français.

C'est dans ce but qu'elle a pris une participation importante dans la Société des Films Hervil. En outre, elle a organisé l'été dernier une section spéciale pour la vente de tout matériel et fournitures concernant l'industrie cinématographique. Les résultats obtenus ont donné toute satisfaction, et cela malgré de sérieuses difficultés d'approvisionnement.

Les résultats d'exploitation, pour l'exercice écoulé, se chiffrent par 3.650.373 fr. 45; après de très importants amortissements pratiqués avant inventaire, le bénéfice net ressort à 198.000 francs. Sur la proposition du conseil, les dividendes ont été fixés à 12 fr. 50 par action ancienne et 6 fr. 25 par action nouvelle, payables nets d'impôts le 30 mars.

Afin de lui permettre de poursuivre l'exécution du programme en cours, l'assemblée a autorisé le conseil à émettre pour 1 million de bons 6 0/0, lui laissant toute latitude pour la détermination des conditions de cette émission; de plus, en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée extraordinaire du 19 avril 1919, le capital sera prochainement porté de 2 à 3 millions, l'augmentation du capital devant être faite au pair et réservée aux actionnaires actuels à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Nous avons sous les yeux un programme du *Cinéma du Grand Café du Commerce*, de Tours, dirigé par M. G. Denis. En directeur avisé, M. G. Denis offre à ses habitués un programme multiple, ce qui lui permet dans la même semaine de renouveler ses films et de présenter en quelque sorte, trois programmes pendant sept jours. Ce mode d'exploitation remporte un grand succès, M. G. Denis n'a qu'à s'en féliciter.

Le *Bulletin du Cercle Toulousain de la Ligue de l'Enseignement* consacre un numéro spécial à la *Création du Cinéma scolaire*, et donne un compte rendu détaillé de la réunion du 8 janvier 1920, à laquelle assistaient M. le Recteur Cavalier, M. l'Inspecteur d'Académie Cazelles, un Capitaine d'état-major représentant le Général en Chef, M. le Professeur Béluel, délégué aux Beaux-Arts, représentant la Municipalité, MM. Gros et Ambielle, inspecteurs primaire; MM. Bouyssou, Dardignac, Giran, Laffont, Lassère, Rachou, etc., de la Ligue de l'Enseignement; Et. Gillard, vice-président.

Nous souhaitons ardemment que le succès vienne couronner cette entreprise si nécessaire.

En exécution des prscriptions d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du *Cinéma Saint-Marcel*, Société Anonyme au capital de 600.000 fr., siège social à Paris: 31 et 33, avenue de Wagram, en date du 30 mars 1920, et en vertu des autorisations à lui données par cette Assemblée, le Conseil a, par délibération en date dudit jour 30 mars 1920, décidé de procéder à la réalisation immédiate de la totalité de l'augmentation de capital de 600.000 francs, votée par ladite assemblée, et, en conséquence, d'émettre, dans les conditions ci-après déterminées, 6.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, toutes à souscrire et à libérer en numéraire.

On nous apprend que M. J.-B. Dol vient de céder, à la date du 1er avril, à M. Laurent Jansolin, le *Modern-Cinéma*, qu'il exploitait à d'Aubriol (Bouches-du-Rhône).

La Direction de la Société Anonyme « Cinématographes Harry » informe ses clients de bien vouloir prendre note qu'à partir du lundi 5 avril, les bureaux et magasins seront ouverts: le lundi de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures du soir, et tous les autres jours de 8 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, à l'exception du samedi où la fermeture aura lieu à midi, accordant ainsi à son personnel le bénéfice de la semaine anglaise.

On achève actuellement à Denain (Nord) les travaux du *Cinéma-Théâtre Olympia* qui sera dirigé par M. Eugène Dericke. Nous annoncerons en temps utile, à nos lecteurs, l'ouverture de cet établissement.

Une grande soirée a été donnée jeudi dernier, au *Sévigné-Palace* de Vitré au bénéfice des mutilés et orphelins de la guerre. Le succès fut sans précédent. Nous nous en réjouissons pour nos blessés et leurs chers petits orphelins et nous

42, Rue Le Peletier
PARIS



Ad. Télég. : FILMONAT-PARIS
Télép. : TRUD. 52.27



Mlle DEVIGNE



M. BOUCHEZ

jouent dans

LA RÉVOLTÉE

Étude Dramatique et Sociale en quatre Parties

d'après le Scénario de MAURICE DUMAS

Mise en Scène de G. LEPRIEUR

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

ÉDITION FRANÇAISE

félicitons bien sincèremnt M. Bytebier, l'aimable directeur du *Sévigné-Palace*, d'avoir eu la délicate attention d'inaugurer sa coquette salle par cette fête de bienfaisance, à laquelle assistaient les notabilités de la ville.

Après une brève et vibrante allocution de M. Vergnioux, conseiller général de Vitré, saluée d'unanimes applaudissements, *Christus* commença à se dérouler sur l'Ecran.

Pendant le dernier entra'acte une quête fut faite au profit des mutilés et orphelins de la guerre.

Une fois de plus, le Cinéma vient d'être associé à une touchante et pieuse manifestation, gagnant ainsi petit à petit ses lettres de noblesse.

Société Immobilière Photographique, assemblée ordinaire, le 16 avril, 16 heures, rue de Clichy, 51. — (P. A., 31-3-20.)

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Casinos de Royan sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le dimanche 23 mai 1920, à neuf heures du matin, au Casino Municipal.

Ordre du Jour:

1. Rapport du Conseil d'administration;
2. Rapport du Commissaire des Comptes;
3. Approbation des Comptes;
4. Nomination des Commissaires des Comptes.

Pour avis:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. André Lamie, un de nos cinématographistes les plus sympathiques et les plus connus de l'industrie du film, prend la direction de *Phocéa-Location* (Agence de Lyon), à dater du 1er avril.

M. A.-B. Charlix nous annonce qu'il ouvrira, le 10 avril prochain, l'*Artistic-Cinéma* dans la salle du Théâtre Municipal de Semur (Côte-d'Or). Notre excellent collègue nous avise en même temps qu'il a pu découvrir cette salle grâce au Recensement que publie le *Courrier*.

M. et Mme Anatole Raisfeld nous font part de la naissance de leur fils Claude.

Tous nos compliments.

M. Henri Chauvaux, directeur de *Pathé-Revue*, vient d'être douloureusement frappé par la mort de sa jeune femme. Nous lui présentons nos condoléances les plus sincèrement émues.

La Société Universel-Cinéma, au capital de 300.000 francs, transporte ses bureaux rue Richelieu, 104.

Annulation de la Société Rowe et Co, avenue de la Motte-Picquet, 45.

Société Européenne Cinématographique. — Objet: Exploitatnon cinématographique; siège social: place de la Madeleine, 6; capital: 1.820.000 francs.

M. L. Leiber a vendu à Mme Vve Cornu le Cinéma qu'il exploitait à Paris, 20, rue Alexandre-Parodi. — (P. A. 20-3-20.)

AMIS LECTEURS,

Si vous posez, par lettre, une question au « COURRIER », joignez un timbre à 0.25.

MM. les souscripteurs de la Société Générale des Cinémas, Société anonyme en formation au capital de 2.000.000 de francs, sont convoqués en deuxième Assemblée générale constitutive pour le lundi 29 mars 1920, à 16 heures, à Paris, rue Pillet-Will, no 11, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1° Statuer sur les conclusions du rapport dressé par le commissaire nommé par la première assemblée générale constitutive du 16 mars 1920 et chargé d'apprécier la cause et la rémunération des avantages particuliers pouvant résulter des statuts;

2° Nomination des premiers administrateurs et fixation, s'il y a lieu, de la valeur de leurs jetons de présence;

3° Nomination d'un ou de plusieurs commissaires chargés de faire un rapport sur les comptes du premier exercice social et fixation de leur rémunération;

4° Eventuellement, autorisations à conférer aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;

Et 5° Constitution définitive de la Société.

La *Gazette de Francfort* apprend que des négociations ont été engagées par différents groupes étrangers avec l'U. F. A. (Universum Film A. G.), sur le sens desquelles on sera fixé prochainement. Le journal allemand considère comme inexacte la nouvelle, donnée récemment, que l'U. F. A. aurait conclu un contrat avec l'Union Cinématographique Italienne, en vue d'établir un contrôle germano-italien sur la production de film européenne.

M. le Maire de Bonnétable (Sarthe), a communiqué au Conseil, lors d'une de ses récentes séances, une demande d'installation d'établissement cinématographique dans un immeuble particulier rue Saint-Nicolas, 40, moyennant le payement d'une indemnité à la ville qui, en compensation, accorderait l'exclusivité de ce genre d'établissement, tant dans les salles publiques ou privées que sur la voie publique.

Petites Annonces

DU COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

Pour se procurer des Capitaux

Pour vendre ou acheter un Cinéma

Pour vendre ou acheter du Matériel neuf ou d'occasion

Pour engager du Personnel

Pour trouver un Emploi

Il est indispensable d'employer les PETITES ANNONCES du *Courrier Cinématographique* à **1 FRANC** la ligne de 35 lettres ou signes.

Remplissez le Bulletin ci-dessous, et adressez-le, accompagné du montant de l'annonce, au

COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE, 28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

(Service des Petites Annonces)

ORDRE D'INSERTION

Veuillez publier dans le Courrier *l'annonce ci-dessous* :

....

....

....

....

....

....

....

soit .... *lignes à un franc que je vous remets ci-inclus en un mandat-poste.*

SUCCÈS CERTAIN

Devant l'importance de cet engagement, le Conseil décide le renvoi de cette affaire à la commission des fêtes pour étude.

Le projet de loi sur les Cinémas. — La Ligue Nationale Belge du Cinéma, réunie en assemblée générale le 16 mars 1920, à 10 heures et demie du matin, pour examiner le projet de loi concernant l'interdiction de l'entrée des enfants mineurs de moins de 16 ans dans les cinémas;

Estime que ce projet de loi viole la Constitution en ses articles 14, 18 et 19, ainsi que la liberté du commerce et de l'industrie;

Proteste avec la dernière énergie contre l'atteinte arbitraire portée par ce projet à l'autorité du père de famille à laquelle il tend à substituer l'autorité de l'Etat;

Signale la flagrante injustice qui consiste à frapper d'interdiction des cinémas seuls, alors que les mêmes reproches, injustifiés d'ailleurs, formulés contre les Cinémas peuvent être adressés également aux théâtres, aux livres, aux journaux, aux tableaux, aux gravures et en général à toutes les œuvres de la pensée;

Décide de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir au vote de ce projet et passe à l'examen des moyens pratiques pour atteindre ce but.

Le projet du gouvernement pour l'établissement de nouvelles taxes sur les spectacles prévoit, en ce qui concerne les Cinémas — qu'il assimile aux ménageries et aux courses vélocipédiques (!) dans l'article 79, les tarifs que voici:

1° Cinématographes, dioramas, panoramas, phonographes, orchestres mécaniques, séances de prestidigitation, d'hypnotisme, ménageries, courses vélocipédiques, etc...:

10 0/0 des recettes brutes, déduction faite du droit des pauvres et de toute autre taxe communale établie par la loi.

Toutefois, pour les cinématographes, l'impôt est calculé d'après les recettes brutes mensuelles, et le tarif est élevé à 15 0/0 pour les recettes comprises entre 25.001 et 50.000 francs; 20 0/0 pour les recettes comprises entre 50.001 et 100.000 fr.; 25 0/0 pour les recettes comprises au-dessus.

Il y a trois semaines, l'Académie des théâtres ayant réuni les directeurs des différents spectacles, une discussion très vive s'engagea sur ces prévisions draconiennes: elle ne tourna pas à l'avantage du Cinéma, vis-à-vis duquel s'affirma, une fois de plus, l'hostilité regrettable de certains concurrents.

Lundi dernier, l'Académie réunit à nouveau les mêmes intéressés et l'accord se réalisa sur un minimum de revendications dont l'essentiel consiste dans la fixation de la taxe qui apparaît la plus rationnelle et qui serait la suivante: 5 0/0 pour les théâtres, cabarets, concerts symphoniques, cirques; 10 0/0 pour les music-halls, cafés-concerts, et maintien du *statu quo* en ce qui concerne les cinémas.

Une délégation du groupement s'est rendue mardi auprès de la commission des finances et mercredi auprès du groupe parlementaire de l'Art afin de défendre les intérêts menacés de chacune des branches du spectacle.

Il résulte des renseignements que nous avons recueillis sur ces différentes démarches que M. Simyan, président de l'Académie et député, a bon espoir de pouvoir obtenir, par voie d'amendement, une atténuation assez sensible des mesures projetées par le Gouvernement, lorsqu'elles viendront en discussion devant la Chambre.

Bornons-nous pour aujourd'hui à enregistrer cet espoir et à souhaiter qu'il ne soit pas déçu.

Vendredi, 16 avril 1920, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Cholet, affermement du Théâtre municipal pour exploitation théâtrale ou cinématographique ou les deux ensemble. Pour renseignements, s'adresser à M. le Maire de Cholet (Maine-et-Loire).

Mme Charlie Chaplin — la femme de Charlot — n'a jamais demandé le divorce, si nous en croyons sa déclaration aux journaux de Los Angelès.

C'est, au contraire, Charlot qui propose la séparation à son épouse, en lui offrant pour cela une indemnité de 125.000 francs.

Et comme Mme Chaplin refusait d'accéder à ce désir, le populaire comique s'enfuit par aéroplane dans l'île de Catalina.

« La mort seule pourra me séparer de lui, a conclu Mme Chaplin. »

La Stoil Film Cie a offert à Carpentier 6.000 livres (240.000 francs) pour interpréter le principal rôle d'un film dont le scénario a été spécialement écrit pour lui. Cette somme est, paraît-il, la plus élevée qui ait jamais été offerte à une « vedette » en Angleterre.

Nous sommes certains de rendre service à tous en apportant un précieux renseignement dont chacun voudra faire son profit.

Les exploitants ne doivent pas être imposés comme maîtres de jeux et « amusements » publics, mais comme directeurs de spectacles ou de cinémas.

L'imposition dans le deuxième cas est beaucoup moins forte que dans le premier.

Le Conseil d'Etat a jugé cette question plusieurs fois en appel.

Le Conseil municipal de Paris vient d'adopter un projet de délibération invitant l'Administration à étudier:

1° L'organisation, dans chaque arrondissement, de séances hebdomadaires de cinématographie éducative sur un programme déterminé, réservées aux élèves des écoles de l'arrondissement;

2° La dotation des écoles publiques d'un matériel soit fixe, soit ambulant, nécessaire à des séances instructives de cinématographie, avec opérateur *ad hoc*.

Il paraît que la *Double existence du Docteur Morart* fait partie d'une série intitulée par ses auteurs, MM. André de Lorde et Toulouse: *Les sept douleurs de l'humanité.*

Le deuxième scénario de cette série aura pour titre: *Le mal secret.*

L'organisation qu'avait fondée M. Gaumont aux Etats-Unis est sur le point d'être cédée à une firme américaine pour 300.000 dollars, paraît-il.

Recettes encaissées par quelques grands films américains aux Etats-Unis et au Canada:

Civilisation, de Thos. H. Ince, pour trois ans et demi: 768.000 dollars.

Tarzan chez les singes, pour deux ans: 902.000 dollars.

Le roman de Tarzan, pour un an et demi: 405.000 dollars.

Daddy-long-legs, avec Mary Pickford, pour sept mois et demi: 542.000 dollars.

William Fox et Adolf Zukor, président de la Paramount-Artcraft, se sont embarqués pour un voyage d'études dans les principaux pays d'Europe.

Pour tourner une *Idylle aux champs*, Charlie avait fait construire dans son jardin d'Hollywood un véritable petit village, désuet et charmant. La vie rustique qu'il mena dans ce décor séduisit à ce point Charlie, qu'il ne put se décider dans la suite à faire abattre le cadre campagnard de Sunnu.

M. Gaston Haon va tourner *Crépuscule d'épouvante*, de M. J. Duvivier, avec la collaboration de M. Etiévant pour la mise en scène.

M. Deschamps va tourner l'*Agonie des aigles*, d'après le roman de Georges d'Esparbès, avec la collaboration de M. Duvivier.

M. Clément Vautel va continuer la série des « Petits tyrans ». Après *S. M. le chauffeur de taxi* et *Rien à louer*, voici la *Fille sauvage et le Couturier*, que filmera M. Luitz-Morat.

AMIS LECTEURS,

Si vous posez, par lettre, une question au « COURRIER », joignez un timbre à 0.25.

L'Allemagne est également mise à contribution par les Américains, c'est ainsi qu'on signale l'engagement par une firme amércaine du fameux metteur en scène berlinois Reinhardt, qui a accepté d'aller monter aux Etats-Unis un certain nombre d'ouvrages. Une série de vedettes de moindre grandeur suivront cet astre au-delà des mers.

MM. les Actionnaires de la Société en commandite par actions R. Guilleminot, Boespflug et Cie, dite: Société des Plaques, Papiers et Produits photographiques Guilleminot, sont convoqués le 13 avril à 15 heures, au siège social, 22, rue de Châteaudun, en Assemblée générale ordinaire. — (P. A., 27-3-20.)

La curiosité étant comme le rire, un peu le propre de l'homme, il nous arrive quelquefois d'entrer dans un Cinéma, attiré simplement par la... mine sympathique, si nous pouvons dire, de l'établissement. Notre dernière visite fut pour le *Splendide-Cinéma*, 3, rue Larochelle, dont M. Roux en est le directeur. De très intéressants films composaient le programme; j'ai noté au hasard, *La Maison de Verre*, *Le Foyer*, *Dix minutes au Music-Hall*, et des comiques de bon aloi. La salle, le programme sont bien en harmonie avec l'enseigne: *Splendide-Cinéma*.

M. René Navarre, le sympathique Directeur de la Société des Cinéromans, est de passage à Paris. Le *Courrier* le salue à son passage et lui adresse ses plus sincères compliments pour la présentation des premiers épisodes d'*Impéria*. Ce bon artisan du film français ne s'arrêtera pas en si bonne voie.

Il vient de se former sous la dénomination de « Société des Cinémas de Province », une Société anonyme qui a pour objet l'exploitation de tous théâtres, salles de fêtes et autres lieux de divertissement. Le siège est à Rouen, 42 à 46, rue Jeanne-d'Arc. Le capital est fixé à 1.120.000 francs en actions de 100 fr. sur lesquelles 8.400 rémunèrent les apports. Les administrateurs sont: M. Baudry, Mme Laurent, M. Peyres, M. Patin et M. Bouchard.

Mme Barnet a vendu à M. Falricant le Cinéma qu'elle exploitait 78, rue Charles-Chefson, à Bois-Colombes. — (P. A., 29-3-20.)

Compagnie Générale Française de Cinématographie, assemblée constitutive, le 30 mars, 10 heures, rue d'Aguesseau, 4. — (P. A., 30-3-20.)

M. Hannus a vendu à M. Bouchaërt le Cinéma qu'il exploitait 8, place du Marché, à Champigny-sur-Marne. — (P. A., 26-3-20.)

M. Suhr a vendu à M. Bonnery le Cinéma qu'il exploitait avenue Detouche, à Villemomble. — (P. A., 29-3-20.)

Société Nouvelle des Cinémas de l'Est, assemblée constitutive, le 30 mars, 11 heures, rue d'Aguesseau, 4. — (P. A., 30-3-20.)

MM. les Actionnaires de la Métropole Cinéma Marcadet, Société anonyme en formation, au capital de 1.200.000 fr., deuxième Assemblée générale constitutive pour le lundi siège: à Paris, 37, avenue de Wagram, sont convoqués en 12 avril 1920, à 17 heures, à Paris, avenue de Wagram, n° 31, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1° Statuer sur les conclusions du rapport dressé par le commissaire nommé par la première assemblée générale constitutive du 24 mars 1920, et chargé d'apprécier la valeur des apports en nature faits à la Société, ainsi que la cause des avantages particuliers résultant des statuts.

2° Nomination de premiers administrateurs et fixation, s'il y a lieu, de la valeur de leurs jetons de présence.

3° Nomination d'un ou de plusieurs commissaires chargés de faire un rapport sur les comptes du premier exercice social et fixation de leur rémunération.

4° Eventuellement autorisations à conférer aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Et 5° Constitution définitive de la Société.

Le Fondateur.

(P. A., 29-3-20.)

On ouvre.

Roubaix, qui porte encore les marques de l'occupation allemande, renaît petit à petit. On reconstruit les maisons, restaure les monuments et deux salles de spectacles cinématographiques: *Universel-Cinéma*, viennent également de surgir du sol. L'une est située 214, Grande-Rue, l'autre 60 *ter*, rue Decrême.

MM. Putz et Raux sont les propriétaires de ces deux établissements dont le confort, la sécurité et l'aménagement ne méritent que des éloges. Chaque salle peut recevoir 1.500 spectateurs. Un orchestre de première valeur, des films sélectionnés parmi les productions de nos grandes maisons éditrices, feront certainement que ces deux Cinémas seront très fréquentés par la population roubaisienne.

L'OPÉRATEUR.

BIBLIOGRAPHIE

Le Code du Cinéma, par E. MEIGNEN, Docteur en Droit, Avocat-Conseil de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS DANS CET OUVRAGE:

Lois Générales. — Impôts sur les bénéfices; coëfficients; traitements et salaires. Bénéfices de guerre. Taxe de luxe. Registres du commerce. Propriété commerciale.

Brevets et marques de fabrique.

Edition. — Droits des auteurs. Un film est-il une œuvre dramatique? Lois sur la propriété littéraire et artistique. Saisies de films. Adaptations. Protection des idées, des scénarios et des titres. Autorisations. Droits des directeurs de théâtre. Œuvres étrangères. Perception des droits. Question du pourcentage. Metteurs en scène. Délais de représentation. Protection à l'étranger. Noms des éditeurs, des auteurs, des metteurs en scène, des artistes, des opérateurs. Ce qu'on peut photographier. Règlements des théâtres de prises de vues. Artistes; accidents. Censure. Films français, etc.

Location. — Présentations. Confirmations. Règlement. Métrage. Question du pourcentage. Romans-cinéma. Commissions. Contre-types. Coupures. Perte ou détérioration. Rééditions. Changements de titres. Priorité. Exclusivité. Double location. Doublage, etc.

Exploitation. — Conditions d'ouverture des salles. Prescriptions. Service d'ordre et d'incendie.

Droits des maires. Arrêtés municipaux. Taxes municipales. Interdictions d'ouverture; recours. Censures municipales. Statut du Cinéma. Exploitation des théâtres municipaux. Tarifs d'électricité. Droit des pauvres; historique; application. Taxe sur les spectacles; conditions d'application; attractions; projets de loi. Bars. Concurrence. Forains; patronages; cercles; cafés. Affichage; timbre; réglementation; affiches lacérées ou couvertes; tableaux-affiches; enseignes lumineuses. Droit de représentation et d'exécution. Société des Auteurs; constats; abonnements; Liberté Musicale. Dénominations; confusion. Employés; opérateurs et musiciens; tarifs et travail. Bonisseurs. Congédiements. Spectateurs; entrées; enfants; troubles; défenses; accidents; pertes; vols. Ventes de fonds; associations, etc., etc.

AVIS

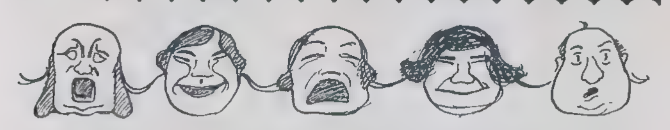
Rappelons à nos lecteurs et amis que Le Courrier Cinématographique est en vente au numéro

A PARIS :

aux BUREAUX DU JOURNAL, 28, Bd St-Denis
dans le HALL DU CINÉMA, 28, Bd Bonne-Nouvelle
dans les KIOSQUES des Grands Boulevards (de la Place de la République à la Madeleine)
dans les bibliothèques des gares de Chemin de Fer.

on trouve également Le Courrier dans les bibliothèques des gares à :

Amiens, Arras, Bayonne, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Brest, Dijon, Grenoble, Le Hâvre, Lille, Lyon, Le Mans, Marseille, Metz, Mulhouse, Montpellier, Nancy, Nice, Orléans, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes.



Les Avant-Premières

Films Français présentés cette semaine

Agence Générale Cinématographique : Le Secret du Lone Star, scénario de H. Kistemaeckers, mise en scène de J. de Baroncelli, avec Fannie Ward et Signoret. *Eclipse : Vie sur l'Alpe. L. Aubert : Les bords de la Marne. Gaumont : Barrabas :* (9e épisode : *L'otage*). *Saverne et ses environs. Pathé-Cinéma : Une escapade. Eclair : La Fête espagnole, Dandy a des visions. La Route d'Alger à Duplex. Phocéa : L'été de la Saint-Martin,* d'après Meilhac et Halévy, mise en scène de G. de Champavert.

Les Etablissements Pathé, nous présentent cette semaine, un programme où figurent d'excellents films. Comme toujours la diversité, et le fini artistique sont les propres de la production de cette firme.

Houdini, le Maître du Mystère, nous intéresse vivement avec le onzième épisode de ce roman-cinéma : *Dans les mailles du filet.*

Apportée par ses ravisseurs dans une maison isolée, Eva se trouve en face de Paul Bacon et d'un homme de la bande, déguisé en pasteur. Il s'agit de forcer la jeune fille à consentir à cette parodie du mariage.

Pendant qu'Eva se débat avec l'énergie du désespoir, Quentin Locke est dans la chambre voisine attaché solidement sur un sofa et livré aux coups d'un fou furieux armé d'un coutelas.

Avec son habileté coutumière, l'ingénieur glisse entre les coussins du divan et se débarrassant de ses liens, terrasse le fou et fait irruption dans la pièce ou se trame le faux mariage. Après une lutte violente, au cours de laquelle Paul Bacon est assez sérieusement blessé, Locke et Eva réussissent à s'enfuir. La jeune fille regagne sa demeure pendant que Locke s'élance sur les traces des bandits qui ont emporté Paul vers le hameau du pêcheur.

Il découvre la cabane dans laquelle le blessé a reçu l'hospitalité. Dora Dellux lui donne des soins et, à l'arrivée de Locke, fait cacher Paul dans le grenier.

Pour mettre à exécution son projet, Locke demande à la

sûreté quelques agents. De son côté, Dora a préparé la fuite du blessé avec la complicité de Zita Dane. Celle-ci déguisée en homme, a pris la place de Paul dans le grenier et c'est elle que trouve Locke à la place de celui qu'il cherchait.

Arrivant en force, les hommes de la bande de l'automate ont raison des agents et Locke est enveloppé dans un solide filet de pêche, roulé et ficelé comme un paquet, tandis que l'automate d'acier se dirige vers la pauvre Eva qui vient d'arriver au secours de celui qu'elle aime.

Mais Houdini, que l'on peut surnommer l'Evadé perpétuel, échappera cette fois encore à l'automate géant; et l'heure de la justice va bientôt sonner pour lui.

Une excursion mouvementée, est une désopilante scène, qu'il est superflu de dénommer de comique, puisqu'elle est interprétée par Lui, (Harold Lloyd), son inséparable camarade à moustaches « tombantes » et leur charmante partenaire.

Tandis que Mlle Primerose lit à haute voix d'édifiantes lectures, ses jolies et espiègles élèves s'évadent au bord de l'eau et se baignent en poussant mille petits cris joyeux, qui attireront *Lui* et son ami *L'Autre*. Lui est occupé à délivrer l'un d'elles d'un crabe suspendu à son orteil rose et, ayant réussi cette opération délicate, il s'appuie nonchalamment sur une épaule aux contours arrondis, lorsque, se retournant, il se trouve nez à nez avec Mlle Primerose.

Lui et l'Autre prennent une fuite éperdue, mais rassurés bientôt, ne se refusent pas à donner un petit coup de main à deux automobilistes en panne. Ceux-ci ayant volé leur auto et se sachant poursuivi, laissent Lui et L'Autre s'escrimer après l'objet du larcin, tandis qu'ils filent sur le tandem de nos trop complaisants amis. Après une poursuite mouvementée, Lui et L'Autre sont conduits devant le shérif, où l'on discute sur leur sort aec tant d'ardeur, que les deux inculpés réussissent à s'évader à la faveur du tumulte. Dehors ils aperçoivent une des jolies pensionnaires avec les véritables voleurs. N'écoutant que leur cœur, ils interviennent bravement, et les autorités attirées par le bruit de la lutte, arrivent sur les lieux. Là, le propriétaire de l'auto reconnaît ses voleurs et Lui et L'Autre, disculpés, se partagent les bonnes grâces de la jolie pensionnaire.

L'Invraisemblable, est une charmante comédie en quatre parties de M. Carlo G. B. Campogalliani. L'action des plus intéressantes amusera et charmera toute à la fois le spectateur.

Ketty Farwind et la fille d'un riche constructeur d'automobiles. Son ami favori est son chat Fly. Un jour Fly, apeuré par le bruit des autos, se sauve et grimpe jusqu'au sommet de la cheminée de l'usine.

Jack Moor, ingénieur-électricien, n'hésite pas à se lancer à la poursuite de Fly et non sans avoir risqué sa vie dans cette périlleuse ascension, ramène le matou à sa maîtresse.

Ketty qui est romanesque, est amusée par cette aventure; Jack Moor lui plaît. Et de fait, il mérite sa sympathie. Vivant avec sa vieille mère, il n'a pour but que son bonheur, et sa seule passion est sa bibliothèque.

Quelque temps après, il a l'occasion de manifester sa sympathie à Ketty, que des grévistes de l'usine ont entourée et menacent. Il délivre la jeune fille non sans avoir récolté quelques atouts, mais il est heureux de s'être battu pour elle.

Les années passent. Ketty, devenue orpheline, a liquidé l'usine et elle habite maintenant sa villa de Tigly. Très entourée, elle a surtout cinq fervents adorateurs qui se disputent sa main. Ketty, nous l'avons dit, est romanesque. Elle veut les mettre à l'épreuve et commence par une course d'automobile. Mais à peine a-t-elle donné le signal du départ que son attention est attirée par une lutte entre deux hommes, au sommet d'un rocher. Les deux combattants viennent de se jeter à l'eau, et les amoureux de Ketty vont se porter à leur secours, lorsqu'au pied de la falaise, ils découvrent un opérateur de cinéma, occupé à « tourner » la scène qui vient de si fort les impressionner.

Une nouvelle surprise attend Ketty : l'un des acteurs n'est autre que Jack Moor qui, après la fermeture de l'usine, ayant vainement cherché une situation, a pris le parti de s'improviser — provisoirement — artiste cinématographique.

Ketty l'invite à la villa et la sympathie d'autrefois s'accentue entre eux. Un jour, Jack reçoit de Ketty un appel pressant. Un grave danger la menace, elle a reçu, d'une bande de malfaiteurs s'intitulant « La Main sanglante », une lettre lui intimant l'ordre de déposer à un endroit donné du parc, 50.000 dollars, faute de quoi sa vie serait gravement en péril.

Jack, pour mieux protéger Ketty, s'installe auprès d'elle, dans la villa de Togly et, à partir de ce jour, les pièges se multiplient sous leurs pas. Grâce au courage et à l'intrépidité de Jack, Ketty échappe aux périls que lui font courir les bandits, et, après des aventures extrêmement mouvementées, Jack qui vient de la ramener au rivage après lui avoir sauvé la vie pour la dixième fois ose déclarer son amour.

— C'est ce moment que j'attendais, lui répond Ketty.

Tous les périls que nous avons courus ensemble sont imaginaires. Les membres de la « Main sanglante » ne sont autres que les prétendants à ma main. Leur rôle était de vous écarter de mon chemin. Ils n'y ont pas réussi, et j'ai pu éprouver toute l'intensité de votre amour pour moi.

Peut-être les idées romanesques de Ketty se calmeront-elles quand elle sera mariée. Jack Moor, qui a bon caractère, ne se formalise pas des épreuves auxquelles l'a soumis le caprice de sa fiancée, et c'est avec un joyeux entrain que les deux jeunes gens se préparent à subir l'épreuve la plus décisive : celle du mariage.

Mlle Lætitia Quaranta, dans le rôle de Ketty, nous a conquis par son jeu charmant. L'auteur, M. G. B. Campogalliani, qui interprète le rôle de Jack Moor, est, en plus d'un artiste de première valeur, un sportman et un acrobate accompli. Les prouesses acrobatiques nous font trembler pour lui. D'une photographie impeccable et d'une mise en scène soignée, *Invraisemblable,* est un excellent film, auquel une belle carrière est assurée.

Après la comédie, le comique. Et nous fûmes servis à souhait par : *Une escapade,* scène comique, interprétée par Sacs à Puces en l'absence de son maître.

Sacs-à-Puces, né au pays du soleil, de père batard et de mère de race, tient de son père. Né bolcheviste, la discipline lui pèse, et un beau jour, il rompt ses chaînes, pénètre clandestinement dans la maison en l'absence de son maître.

Sur la table un pot de confiture montre sa gelée, couleur de rubis. Sacs-à-Puces est gourmand (c'est là son moindre défaut); il plonge son nez au fond du pot avec tant de conviction qu'il ne peut plus le retirer. Dans les efforts qu'il fait pour se débarrasser de cette gênante muselière, il tombe dans un baquet d'eau et manifeste le peu de goût qu'il a pour l'élément liquide. Pendant ce temps, Mistigri, le chat, plus heureux que lui, se délecte avec un os de cotelette. Ce mets délicat, réservé d'ordinaire à la gent canine, entre les pattes d'un chat... quel sacrilège! Sac-à-Puces, bien décidé à faire valoir ses droits, livre bataille à Mistigri, l'attrappe par la peau du cou, et le secoue comme un vieux chiffon. Resté maître du champ de bataille, il voit soudain surgir un singulier animal, trottant menu, qu'il n'a encore jamais vu. Serait-ce une des ces fameuses souris dont Mistigri lui a fait tant de récits? Dans le doute, notre ami, peu rassuré, se réfugie sur une table de toilette, au grand dommage des objets qui s'y trouvent, mais l'effrontée bestiole à quatre pattes s'avise de lui grimper le long de la queue. Eperdu de frayeur, Sacs-à-Puce, dégoûté de la vie d'aventure, regagne sa niche, la tête basse, la queue entre les pattes. « Déjà coureur » s'écrie sa mère, abusée par son orgueil maternel, sans remarquer que son fils a plus l'air d'un coupable que d'un Don Juan.

Pathé-Journal, toujours bien informé nous présente les dernières journées tumultueuses de Berlin, la cérémonie commémorative de Gambetta, et d'autres actualités non moins intéressantes.

Les Cinématographes Harry, toujours fidèles à leur devise: Encore et toujours du nouveau, n'y manquent pas encore cette semaine. Leur présentation au Ciné Max Linder, qui, comme ses devancières est très appréciée des directeurs, comprenait un programme des plus intéressants.

Joseph! ta femme te trompe, est un désopilant comique, ou le pauvre Joseph n'a vraiment pas de chance, mais qu'il se console, la chose arrive à... des gens très bien. *La terreur de la vallée,* est un drame qui malgré son court métrage n'en est pas moins intéressant. *Charme vainqueur* (réédition), est une délicieuse comédie sentimentale en quatre parties. Le qualificatif de délicieuse n'est pas superflu, puisque la gracieuse Mary Miles, en est la charmante interprète. L'action est en harmonie, et vraiment.... *charmante!*

Seule et sans famille, Mary Ward, une délicieuse blondinette de seize ans, a été recueillie dans un orphelinat. Sa bonté, sa douceur l'ont fait rapidement adorer des petites

filles abandonnées qui vivent avec elle sous le même toit; elle leur prodigue ses caresses affectueuses et les gâte comme une véritable petite maman.

Un jour, le fermier Peggy et sa femme, ayant besoin d'une servante, pensent qu'ils pourraient adopter une orpheline qui serait en même temps leur domestique. Ils se rendent donc auprès de la directrice de la maison où Mary est hospitalisée et, comme elle est la seule fillette en âge de travailler, on la leur confie. Au grand chagrin des petits enfants qui l'aiment tendrement, elle part avec ceux qu'on lui a présentés comme ses bienfaiteurs.

Hélas la vie à la ferme est bien pénible pour Mary. Levée dès l'aube, elle vaque aux soins du ménage et s'occupe des enfants de ses nouveaux maîtres, toujours en butte aux reproches de Mme Peggy qui n'a pour elle aucune pitié. Quant au fermier, séduit par la beauté juvénile de Mary, il veut se permettre avec elle certaines privautés qu'elle repousse, mais que Madame Peggy remarque, et c'est encore Mary qui subit les conséquences de la grossièreté de son maître. Exaspérée par ces brutalités, elle s'enfuit un jour avec son seul ami, Gip, un petit chien qu'elle a recueilli naguère et qui ne l'a plus jamais quittée.

Grâce à la bonté de voyageurs compatissants, elle gagne Londres et là, perdue dans la grande ville, sans argent, mourant de faim, elle se fait passer pour aveugle et demande la charité à la porte d'un théâtre. Un mendiant, dont elle a pris la place habituelle, la fait arrêter; on l'emprisonne elle et son fidèle Gip et, le lendemain, elle passe devant le juge. Elle y rencontre le fils d'un banquier millionnaire, Jack Donald, qui a été arrêté la nuit précédente alors que légèrement éméché, il cherchait à rentrer chez lui par la fenêtre. Un peu confus, le jeune homme cherche à réparer sa faute par une bonne action et, séduit par la grâce de la jeune aveugle, il demande et obtient l'autorisation de la prendre sous sa protection.

A peine sortie du tribunal, Mary ouvre les yeux et Jack lui demande, étonné, pourquoi elle a eu recours à cette supercherie. L'enfant avoue que la misère l'a seule poussée à cette extrémité. M. et Mme Mac Donald, sur la prière de leur fils et aussi parce que la jeunesse charmante de Mary les apitoie sur son sort, consentent à garder chez eux la protégée de Jack qui trouvera sa place à l'office.

Le banquier et sa femme ont fait le projet de marier leur fils à Maud Norton, fille de l'administrateur de la banque Donald. Maud est venue passer quelques jours chez ses futurs beaux-parents où une fête splendide est donnée en son honneur.

Or, ce soir-là, une des domestiques ne pouvant faire son service, Mary reçoit l'ordre de revêtir les effets d'une femme de chambre et de remplacer la servante absente. Par erreur et sans songer à mal elle met, une joli robe dont Maud n'a pas voulu se servir ce soir-là et, resplendissante de beauté et de jeunesse, auréolée de ses cheveux blonds, elle arrive au milieu des invités et se met gracieusement à servir le punch.

L'arrivée de la nouvelle venue ne passe point inaperçue. Séduits par son charme vainqueur tous les habits noirs délaissent leurs compagnes pour venir quêter un de ses sourires, et Jack lui-même, qu'une force mystérieuse semble attirer vers sa jeune protégée, quitte Maud brusquement pour venir la rejoindre. Prévenus de ce qui se passe M. et Mme Donald s'approchent de Mary, prêts à sévir, mais sa grâce est si charmante qu'ils ne peuvent s'y résoudre et, sur la prière de Jack, Mme Donald arrange les choses en présentant la jeune fille comme sa propre nièce.

Jack et Mary s'aiment; le banquier et sa femme s'en sont aperçus et pour couper court à cette amourette qui contrecarre leurs projets, ils décident de mettre en pension leur jeune protégée, jusqu'à ce que Jack ait épousé Maud Norton. Sur ces entrefaites, le krach d'une importante société financière menace de mettre en péril le crédit de la banque Donald. Son chef, pour parer au désastre imminent, veut utiliser des titres de garantie qu'il gardait dans un coffre-fort; il les cherche mais constate soudain qu'ils lui ont été dérobés. La déposition d'un employé lui apprend que ces titres ont été pris par Norton lui-même, dont la situation financière est mauvaise.

Tandis que sa femme et son fils sont partis au théâtre, ignorant les événements, M. Donald convoque à son bureau l'infidèle administrateur qui, convaincu de son crime et pour sauver la situation, lui propose de marier Jack avec sa fille. Le banquier refuse; Norton perd toute mesure : « Vous préférez lui voir épouser une va-nu-pieds », s'écrie-t-il. C'en est trop; la dispute dégénère en rixe; M. Donald s'empare d'un revolver que Norton lui arrache violemment et qu'il braque sur lui, prêt à faire feu. Mais deux mains de jeune fille ont soudain saisi le misérable par derrière : c'est Mary qui vient d'intervenir. Le bruit de la discussion étant venu jusqu'à elle et lui ayant fait pressentir un danger, elle était accourue. Grâce à elle M. Donald a la vie sauve, la balle qui devait le tuer n'a fait qu'effleurer le poignet de la jeune fille. Mais la phrase prononcée par Norton est allée droit au cœur de Mary : elle, une va-nu-pieds! Et, tandis que M. Donald exige la démission de son infidèle directeur, elle part rejoindre ses petites amies de l'orphelinat laissant à ses bienfaiteurs un mot d'adieu.

De retour du théâtre, Jack et sa mère apprennent le drame et la courageuse attitude de Mary, mais la lettre qu'elle leur a laissée leur apprend aussi son départ. Jack est désolé. Alors son père consent à se mettre à la recherche de la jeune fille qui lui a sauvé la vie et la rejoint juste au moment où le fermier Peggy vient la réclamer lui-même à l'orphelinat, accompagné d'un policeman.

Tout s'arrange : Peggy s'en va en maugréant, la directrice fait à sa jeune pensionnaire les remontrances qu'elle juge indispensables et M. Donald conclut en souriant : « Pour la punir de son escapade, je la condamne à rester toute sa vie auprès de mon fils. »

Par sa mise en scène soignée, sa photographie impeccable et sa belle interprétation, *Charme vainqueur*, est assuré d'une belle carrière.

Le grand film de la présentation est : *Le Fantôme du passé*. Cette poignante comédie dramatique est supérieurement interprétée par Norma Talmadge, où elle se révèle grande artiste. L'action fortement charpentée, d'un intérêt soutenu ne faiblit pas un seul instant. Jusqu'au dénouement l'intensité dramatique demeure et gagne le spectateur. Nous donnons le scénario dans ses grandes lignes.

Dernier descendant d'une aristocratique famille française émigrée aux Etats-Unis pendant la Terreur, Gaston de Chantel, gentilhomme affable et d'une bienfaisance sans égale, après avoir follement gaspillé sa fortune, et se voyant acculé à la misère, préfère se donner la mort plutôt que de devenir un jour un besogneux ou un meurt-de-faim.

Pendant ce temps, dans un quartier populeux de la ville, une jeune couturière, Lucy Graham, atteinte d'une dangereuse maladie de poitrine, se meurt, épuisée par un travail acharné de jour et de nuit, pour subvenir aux besoins de son père, vieillard souffreteux et impotent depuis plusieurs années.

Ayant offert un dernier festin à ses compagnons de vie joyeuse, Gaston de Chantel se dispose à mettre son funeste projet à exécution dans un des jardins publics de la capitale, lorsque Lucy Graham qui allait livrer une robe à une de ses clientes, parvient à arrêter le coup fatal et à le persuader qu'il doit affronter courageusement les vicissitudes de l'existence, en lui offrant une place au modeste foyer qu'elle partage avec son père en attendant des jours meilleurs.

De longs mois se sont écoulés. Après la mort de l'auteur de ses jours, emporté subitement par une attaque d'apoplexie foudroyante, Lucy est devenue la femme affectionnée de Gaston de Chantel qui, en qualité de dessinateur chez un grand industriel, a trouvé un moyen pratique d'exécuter mécaniquement la gravure en taille-douce. Grâce aux actives démarches faites par son ami Roger Stevens, le seul qui lui soit resté fidèle après sa ruine, Gaston est parvenu à vendre son brevet d'invention à une grande société américaine pour une somme importante.

Heureux de l'aubaine inespérée qui lui tombe du ciel comme par enchantement, Gaston se propose d'emmener sa femme dans le Midi de la France pour rétablir sa santé, lorsque la malheureuse Lucy s'éteint subitement, emportée par la phtisie, pendant que son mari faisait son portrait.

Quelques mois plus tard, dans l'espoir d'apaiser son immense chagrin, Gaston de Chantel, devenu riche grâce à sa découverte, partait pour Paris où il achetait un petit hôtel particulier, non loin du Parc Monceau, à proximité de son ancien professeur de peinture, lors de son premier séjour dans la Ville Lumière.

En reconnaissance des soins dévoués qu'une de ses voisines, Mme Marston, avait prodigués à sa femme pendant sa maladie, Gaston lui a confié la direction de son intérieur à Paris.

Les distraction de la grande ville n'ont pu effacer le souvenir de celle qu'il avait tant aimée, et l'inconsolable Chantel passe parfois des journées entières à contempler, la mort dans l'âme, le portrait à peine ébauché de sa tant regrettée Lucy.

Depuis quelques années, Montmartre est devenu le rendez-vous ultra-chic des joyeux fêtards de la capitale. Chaque nuit les nombreux cabarets artistiques de ce quartier regorgent de grivois noctambules venus des quatre coins du monde pour se divertir un peu, leurs travaux terminés.

Parmi les séduisantes habituées de ces établissements de nuit, la plus adulée de toutes est certainement Lise Rubis, charmante demi-mondaine et danseuse de genre au « Moulin Rouge », entourée chaque soir de nombreux et fervents adorateurs. Les plus acharnés d'entre eux sont sans contredit le marquis Hector des Gravillons, le marquis « Totor pour les dames », vieux beau plus que sexagénaire, et le jeune et distingué Arthur de Linsay, fils d'un riche industriel, son protecteur attitré, jaloux à faire pâlir les mânes d'Othello.

Venu à Paris pour affaires, Roger Stevens parvient à décider son vieil ami de Chantel à l'accompagner à Montmartre.

Frappé par l'extraordinaire ressemblance de Lise Rubis avec celle qu'il pleure depuis si longtemps et choqué par son impudent libertinage, Gaston lui demande quel plaisir elle peut bien éprouver de s'avilir ainsi, en se dépouillant si complètement du charme ingénu et captivant de son sexe.

Froissée tout d'abord par la rude franchise de Chantel Lise, dont le cœur conserve encore un reste de sensibilité consent, sur la demande de son interlocuteur, à lui accorder quelques séances de pose pour lui permettre d'achever le portrait de sa femme adorée.

Le lendemain, comme attirée par la douloureuse impression ressentie la veille et pour redonner un peu de bonheur à celui pour lequel elle éprouve une étrange sympathie, Lise vient lui rendre visite et, quelques heures plus tard, consent à accepter une place au foyer de Chantel jusqu'au jour où le portrait sera terminé.

Les jours succèdent aux jours. La sympathie fait place à l'amour et de Linsay, l'amoureux évincé, cherche par tous les moyens à reprendre celle qu'il aime à la folie.
puis à l'Ile du Diable, et nous fait assister à quelques-uns de ces exploits légendaires qui illustrèrent au XVIIe siècle les grands corsaires de l'école de Jean-Bart.

Dick and Jeff dans *Wagon-lit*, sont d'une drôlerie finie et n'ont rien de commun avec le.. contrôleur.

Phocéa. Dix minutes au Music-Hall, magazine filmé. *L'Eté de la Saint-Martin*, comédie sentimentale d'après Meilhac et Halevy, mise en scène de G. de Champovert (Présenté le 18 mars). *Un petit démon*, scène dramatique avec Miss Texas Guinan, et une comédie : *Expert en enlèvement.*

Les séances touchent à leur fin. Arthur vient relancer Lise chez Chantel et parvient à emmener l'objet de ses rêves.

Découragé par le départ de celle qu'il aime, fantôme vivant du passé, Gaston, le remords au cœur et obsédé par le souvenir de Lise, veut essayer de la sauver en la retirant du milieu dans lequel elle vit.

Une violente altercation suivie de pugilat a lieu chez de Linsay où Gaston est allé pour reprendre Lise. Le malheureux Chantel, grièvement blessé aux yeux par son rival, perd complètement la vue.

Plusieurs mois se sont écoulés. Aidée de Mme Marston, Lise prodigue les soins les plus dévoués à l'infortuné mutilé qui, en récompense de cette indéfectible abnégation, s'unit à elle par les liens du mariage.

Avec de tels films, MM. les Directeurs n'ont que l'embarras du choix. Quelqu'il soit, ils sont toujours assurés d'un franc succès et de.... belles recettes.

Fox-Film : Diable-Ermite, est une comédie d'aventures, interprétée par Tom Mix.

A la suite d'une aventure extraordinaire, Tom-Mix, l'intrépide « Roi des Cowboys », est devenu un « Pacificateur » à sa façon. Ce qu'il faisait dans le mal, pourquoi ne le ferait-il pas dans le bien?

Il entreprend donc de sauver à lui seul toute une ville de l'Arizona, la turbulente Tarantula-City.

Un tel exploit tient du prodige; mais l'héroïsme de Tom-Mix, déjà si légendaire, se surpasse dans ce film.

— « Si vous ne voulez pas gagner le ciel en écoutant mes sermons, dit-il à ceux qu'il veut convertir, vous irez au diable avec une balle dans le ventre... »

Et il rattrape les âmes au lasso avec la même aisance qu'un toréador prenant par les cornes le taureau qui veut s'échapper de l'arène...

Il faut voir Tom-Mix remplacer à lui seul une patrouille de vingt hommes, dompter quatre chevaux emballés, se jouer de cent adversaires sans foi ni loi, pénétrer dans un bouge... par le toit qui s'effondre sous son poids et sous le poids de son cheval, après un saut fantastique, véritable « saut de la mort ».

Il faut le voir pendu... perdu sans espoir et sauvé miraculeusement par sa jument qui est ingénieuse et prudente comme une créature humaine. Il faut le voir, le revolver d'une main et la Bible de l'autre, apprendre une petite chanson enfantine à cinquante chenapans agenouillés, qu'il mâte de son regard et de son geste...

Il faut le voir triompher, étape par étape, de tous les obstacles qui le gênent et de ses ennemis les plus acharnés.

Il faut le voir... pour le croire, — et pour l'admirer !...

Mam'zelle Jean-Bart, comédie d'aventure avec Peggy Hyland.

Dans cette comédie d'aventures, la délicieuse Peggy Hyland nous conduit dans le pays enchanteur des Iles Canaries,

Eclair : La Fête espagnole, drame, *Dandy a des visions*, comique. *La Route d'Alger à Duplex*, voyage et *Eclair-Journal n° 14*.

Agence Générale Cinématographique : Le gant rouge, continue son intéressante carrière avec *Les millions envolés*. Hélas!... il n'y a pas seulement que dans *Le gant rouge*, que cela arrive. *En Norvège*, est un très beau plein air. *Helen, l'audacieuse*, est un drame bien interprété par Helen Gibson. *Charlot apprenti*, inutile de dire que c'est un comique. *Fleur sans tache*, comédie dramatique avec Priscilia Dean.

L. Aubert : Les bords de la Marne, plein air. *Blanc et Noir*, comique avec Tom Mix. *Dick and Jeff* dans *Elixir de vigueur* nous montrent qu'ils sont... un peu là! *Les Frères du Silence*, projection des cinq premiers épisodes, dont nos lecteurs trouveront d'autre part le compte-rendu.

Gaumont : Gaumont-Actualités n° 14 : Barrabas continue une belle carrière avec le 9e épisode : *L'otage*.

Varèse et Biscotin se rendent chez Bernard. La bonne refuse de les recevoir en leur déclarant que son maître et le nouveau locataire sont malades. Biscotin payant d'audace, se fait passer pour médecin et pénètre ainsi dans la maison en compagnie de Varèse. Les deux hommes raniment Lucius, font croire à la servante que la maladie de celui-ci est extrêmement contagieuse et qu'il y a urgence de le transporter dans une maison de santé. Biscotin, aidé par Laugier qui rôdait aux environs, emmène donc Lucius tandis que Varèse interroge Bernard. Le malheureux avoue le mensonge qu'il a fait à l'instigation de Strélitz et révèle à Varèse l'inscription mystérieuse qu'il a lue dans sa prison sans pouvoir indiquer où se trouve la sinistre géôle.

Pendant ce temps, Strélitz et deux complices surveillent la villa de Varèze et assistent à l'arrivée du Lucius. Ils tiennent leur vengeance, car Françoise et Raoul se sont éloignés dans le parc, perdus dans une douce rêverie. Les bandits s'élancent sur les jeunes gens et Françoise est rapidement enlevée tandis que Raoul tombe inanimé sous les coups de ses agresseurs.

Les loups dela frontière, comédie dramatique. *Saverne* et ses environs, plein air panoramique. *Barbes graves et cheveux fous*, comique.

Eclipse : La vie sur l'Alpe : admirables paysages grandioses; *Le Bébé du Cow-Boy*, comédie sentimentale avec Harry Carey. *Les Loups*, drame avec Rio Jim.

On a présenté cette semaine 36.192 mètres de films. Dans ce torrent de... nouveautés le film français y est représenté par 6.461 mètres, soit approximativement le *sixième*. Travaillons; il ne faut pas nous laisser distancer; si nous voulons retrouver notre place d'avant-guerre. A l'œuvre, travaillons; notre liberté commerciale est en jeu.

Sept maisons sur *treize*, ont travaillé cette semaine à la renaissance de notre production et nous ont présenté des films français.

Nous sommes heureux de les citer : Ce sont : *l'Agence Générale Cinématographique, L. Aubert, Eclipse, Gaumont, Pathé, Eclair* et *Phocéa*.

Et pour la dixième fois, nous crions encore : Rassemblement pour le travail. Nous n'ignorons pas que de l'autre côté du Rhin des stocks considérables de films sont déjà prêts pour la vente. Attention à la lame de fond, c'est la plus dangereuse. Travaillons sans cesse pour endiguer le flot cosmopolite qui déjà nous menace.

Des Angles.

Les Présentations

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Etablissements Pathé frères

Service de Location : 67, Fg St-Martin Tél. Nord 68-58

Présentation du 7 avril 1920
Edition du 14 mai 1920

UNIVERSAL SPECIAL ATTRACTION FILM. — Pathé Editeur. — *Un délicieux Petit diable*, comédie interprétée par Mlle M. Murray. Deux aff. 120/160. Pochette de 8 photos. 1 phototypie 65/90 1385

MACK SENNETT COMEDIES. — Pathé Editeur. — *Surveillez votre voisin*, comique, 1 aff. 120/160.......... 460

PATHÉ. — *Pathé-Revue n° 20*, 1 générale 120/160.. 215

PATHÉ. — *Pathé-Journal. Actualités mondiales.* 1 générale 120/160 ....

HORS PROGRAMME

FIRST NATIONAL EXHIBITORS CIRCUIT. — Mundus Film. — Pathé Editeur. — *Houdini le Maître du Mystère.* 12e épisode : *Le Magnétiseur*, grand roman-cinéma. Deux aff. 120/160. Photos. Grosse publicité de lancement 520

Comptoir Ciné Location Gaumont

28, Rue des Alouettes Tél. Nord 51-13

Présentation du 6 avril 1920
LIVRABLE LE 9 AVRIL 1920

Gaumont-Actualités n° 15 200

LIVRABLE LE 7 MAI 1920

GAUMONT. — *Barrabas*, 10e épisode : *L'oubliette*, ciné-roman d'aventures en 12 épisodes. Auteur et metteur en scène M. Louis Feuillade. Roman de M. Maurice Level publié par *Le Journal* (1 notice illustrée en héliogravure. Calendriers), (1 aff. 150/220 (10e épisode). (4 aff. 110/150 (artistes). (8 photos 24/30. Galvanos du film et des artistes) 780

GAUMONT. — Série Pax. — *Le Penseur*, scénario fantastique d'Edmond Fleg, mis en scène par Léon Poirier. Production artistique des Théâtres Gaumont. (1 notice illustrée), (2 aff. 150/220), (18 héliogravures artistiques 24/30) 1770

GAUMONT. — *Architecture au Portugal*, plein air...... 126

JOHN. D. TIPPETT. — Exclusivité Gaumont. — *On a souvent besoin d'un plus petit que soi*, dessins animés (1 aff. 110/150 (Passe-partout) 152

Agence Générale Cinématographique

16, Rue Grange-Batelière Tél. Cent. 0-48 et Gut. 30-80

Présentation du 3 avril 1920
LIVRABLE LE 7 MAI 1920

Le Chanvre, documentaire .... env. 200

Corrigeons nos maris, comique .... env. 298

Le Traquenard, comédie dramatique interprétée par Olive Tell .... env. 1745

Fauves et Forçat, comique .... env. 460

Le Gant rouge, film d'aventures en 12 épisodes, 10e épisode : *Prise au piège* .... env. 765

Ciné-Location-Eclipse

94, rue Saint-Lazare Tél. Louvre 32-79 et Cent. 27-44

Présentation du 5 avril 1920
LIVRABLE LE 7 MAI 1920

ECLIPSE. — *Birmanie pittoresque*, plein air 115

CARDINAL. — *La Fille des Rues*, drame social interprété par Blanche Sweet, aff. 120/160, 140/200, phot. 1510

Etablissements Georges Petit

Téléphone Central 34-80 37, rue de Trévise.

Présentation du 7 avril 1920

VITAGRAPH. — 5e épisode de *Draga l'héroïque Princesse : Le Gouffre du feu*, photos, 1 aff....... env. 700

VITAGRAPH. — *Bigorno et les P. T. T.*, comique 300

VITAGRAPH. — *Zigoto au bagne*, comique, 1 aff...... 600

VITAGRAPH. — *La Séductrice au Far-West*, drame d'aventures interprété par William Duncan, 3 aff...... 1300

Union-Eclair

12, Rue Gaillon Tél. Louvre 14-18

Présentation du 7 avril 1920 (salle du rez-de-chaussée)

IMPERIAL SCREM NOVEL. — *La Tendresse victorieuse*, drame 1600

ECLAIR. — *Le Portugal Pittoresque*, P. A. 155

LIVRABLE LE 9 AVRIL 1920

ECLAIR. — *Eclair-Journal n° 15*, act.................. 200

Electric Palace, 5, Boulevard des Italiens

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du 6 avril 1920 à 10 heures du matin
LIVRABLE LE 7 MAI 1920

L. AUBERT. — *A travers Vastmanland*, plein air...... 185

MONAT FILM. — *Jack Bill Détective*, comique 250

FOX FILM CORPORATION. — *Les vrais coupables*, drame interprété par Gladys Brockwell, aff.-photos...... 1400

FILMS LUCIFER. — *La Main*, tiré de l'œuvre de G. de Maupassant aff.-photos 475

LIVRABLE LE 9 AVRIL 1920

L. AUBERT. — *Aubert-Journal* 180

LIVRABLE LE 14 MAI 1920

SUNSHINE COMEDY. — *Perceur de nuages* comique, aff. 652

Mogador-Palace, 25, rue Mogador.

FOX FILM

24, Boulevard des Italiens Tél. Louvre 22-03

Présentation du 3 avril 1920 à 10 heures
LIVRABLE LE 7 MAI 1920

FOX-FILM. — *L'or maudit*, drame interprété par William Farnum. 1 aff. 160/240. Jeux de 10 Phot. 18/24. 1500

FOX-FILM. — *L'Attrapeur de chiens* (Sunshine Comédie) (1 aff. 120/160) 550

FOX-FILM. — *Dick and Jeff*, dessins animés 200

Ciné Max Linder, 24, Boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 ter, Rue du Temple Tél. Archives 12-54

Présentation du 10 avril à 10 heures

CUB COMÉDIES. — *La Dernière tune de Georget*, comédie, 1 aff.................. 310

BISSON. — *Le Couteau perdu*, drame, 1 aff. photos.... 600

CHRISTIE COMEDIES. — *L'Amour Camouflé*, comédie comique, 1 aff.................. 305

Fleur de Ruisseau, grande comédie dramatique en 5 actes par Miss Ann Murdock, 2 aff., photos........ 1650

Petites Annonces 1 franc la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

On demande des monteuses et colleuses. S'adresser Sté Fse des Films et Cinémat. « Univers », 6, rue de l'Entrepôt, Paris (10e) (13)

Opérateur excellentes références, cherche place Paris. Ecrire A. Belin, villa Fischer, Bourgoin (Isère). (14-15)

Jeune homme 17 ans, électricien, très au courant du cinéma, demande place second-opérateur dans cinéma Paris. Ecrire : M. L. Lavenu, 14, r. Truffaut, Paris (17e ar.) (14)

Opérateur projectionniste demande place Paris ou province. Vogt, 142, Boulev. de Grenelle, Paris-15e. (14-15-16-17)

Méc. électr. opér. ay. poste complet cherche pl. saison balnéaire. Ecrire M. C. au « Courrier ». (14)

Opérateur, mécan.-électr. longue pratique, dem. place Anicet, 160, rue Nationale, Paris-13e. (14)

OFFRES D'EMPLOIS

On demande un employé ayant quelque connaissance de la publicité, surtout cinématographique. Ecrire : Baudi, Bureau de Poste, 74, Paris. (14)

On demande pour usine cinématographique développeurs, teinturiers, négativeurs avec références. S'adres. aux bureaux du journal. (51)

ACHAT ET VENTE DE MATERIEL

A VENDRE : 1° Une baraque foraine de 20 m. sur 7 m., à usage de cinéma, 430 pl. intér. confort. avec gradins, moteur Otto 10 HP cabine et access. poste Pathé, 2 lamp. à arc, bur.-caisse, glace, 1 voit. à 2 roues neuves p. transp. matér. Le tout en parf. ét. 2° Un groupe Aster B. 5 av. dynamo 70-110 monté sur remorq. capotée La Chapelle et pouv. convenir à ciné à l'état entier de nf. S'adresser : Olivier 66, rue Rochefoucauld, Paris. (14)

DISPONIBLE: Groupes Electrogènes ASTER-THOMSON, 1 de 115 volts 25 ampères, n'ayant jamais servi, complet; 1 de 70 volts 65 ampères, revu, état de marche garanti. 1 Groupe Convertisseur, comprenant un moteur 15 HP, 200 v., 50 per., et une dynamo 110 v., 85 ampères. S'adresser: Office Industriel et Commercial pour la France et l'Etranger, 15, place de la République, Paris. (13-14-15)

EN raison de l'énorme succès remporté par la vente-réclame qu'elle vient de faire, la maison GLEYZAL, 46, rue du Château-d'Eau, fera une nouvelle vente de 10 postes complets Pathé frères avec projecteurs renforcés, table en fer, Carters, etc. de 90 et 50 amp. avec 30 0/0 de réduction sur les prix habituels. Les postes neufs sont vendus au même prix que ceux d'occasion. MM. les Cinématographistes sont priés de vouloir bien ne pas perdre de temps pour profiter de cette occasion véritablement exceptionnelle.

CINEMATOGRAPHES BAUDON St-Lô, 345, r. St-Martin, Paris, adresse télégraphique: CinéBaudon-Paris, téléphone : Archives 49-17. *Films en stock, marché libre et Exclusivité.* — *Fauteuils* en tous genres, modèle élégant et ordinaire, extra solide, fer et bois depuis 16 fr. 50. (4)

App. prise de vue DEBRIE complet, état neuf. Vignal, 66, rue de Bondy, Paris.

DISPONIBLE 4 Groupes électrogènes « Aster » neufs, type B.5 42 ampères, 70 volts, 1 Groupe électrogène « Aster » entièrement revu type D. 12 4 cylindres 60 A 110 V. Postes *Pathé*, occasion état neuf. Postes américains *Powers*. Postes anglais Kincto bon marché. Lampes Osram licence anglaise, 65 *volts*. 16, 25, 30 et 50 bougies. Lampes 1/2 watt, 60 V 30 bougies. GALIMENT, 24, r. de Trévise Paris.

G. VIGNAL
66, rue de Bondy

Avant tout achat se renseigner sur *GROUPES ELECTROGENES, FAUTEUILS* à livraison rapide, *POSTES COMPLETS* de toutes marques, *TUBES* oxygène. Demander notice sur le projecteur *MAG*, l'objectif *SIAMOR*, le *RADIUS* qui remplace l'arc sur l'alternatif. Maison de confiance.

GROUPES ELECTROGENES :
De Dion-Bréguet, 120 A., 110 V., 4 cylindres.
Ballot-Thomson, 55 A., 110 V., 4 cylindres.
Ballot-Thomson, 100 A., 70 V., 4 cylindres.
Renault, 60/80 A., 70 V.
Balachowsky, 250 A., 110 V.
Peugeot-A. E. G., 100 A., 110 V.
Aster, 25/35/40 A., 70 et 110 V.
MATERIEL ELECTRIQUE, moteurs, dynamos, transformateurs, etc... Postes complets, postes doubles, tous appareils et accessoires pour *Cinématographie*. Achat, échange, vente, *réparation*. Service de *dépannage* par camion-électrique. M. GLEYZAL, constructeur, 22, rue Taylor, Paris. Tél.: Nord 72-95. (13)

BEAU cinéma en fer, charpente neuve démontée 30 m. de long. 12 m. large intérieur et 7 m. haut, 1.000 places. Arlie, 28, Bd. de Strasbourg, Paris. Tél. Nord 76-27. (4)

CINÉMA - OFFICE
30, Rue de Trévise, PARIS, 9e

50 Postes complets à croix de malte de toutes marques, de tous modèles, notamment en PATHE "renforcés" GAUMONT vert, GUILBERT, POWERS.

10 Groupes électrogènes diverses forces, principalement en BALLOT, ASTER, RENAULT, etc., Importants lots de fauteuils d'occasion demander liste de détail.

Téléph. : BERGÈRE 50-99

SPECIALITES. Sièges et strapontins à bascules. Tickets de contrôle et cartes de sortie. Charbons spéciaux pour la projection. Poste d'éclairage « Acetylox » remplaçant l'arc électrique.
Toutes fournitures oxygène, acéylène dissous, pastilles, etc.
Un fort lot de bâches et stores toutes dimensions. Toutes fourniures pour le cinéma, nombreuses occasions en postes complets.
DOCKS-ARTISTIQUES. Fournitures Générales pour le spectacle, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris-10e.

Bonne occasion à saisir cause départ. Cède tournée cinématographique comprenant voitude de Dion 10 HP 4 places, capote, parebrise phare, 4 pneus neufs, sortant garage et peinture, mécanisme parfait état de marche prêt à prendre route. Poste Pathé, condensateur Savelens, 2 objectifs Hermagis, arc électrique, Poste oxy-acétylènique complet, Chalumeau Guilbert, générateurs Carburox et Labrousse, 1 purgeur, 1 vulgarisateur, 2 tubes oxygène 1.000 litres chacun, manodétendeur, 10 bobines 400 mètres, 2 de 600, 2 écrans, 1 bobine plateau, 1 embobineuse double, le tout à l'état de neuf et de très bon fonctionnement, emballés coffres divers, la voiture transporte tout le matériel et 3 personnes à bord. Je laisse au prix de 7.000 fr. comptant. M. Noblot, 9, rue Regnaudin, Moulins-sur-Allier (Allier).

Fauteuils à bascule, strapontins en tous genres. Modèles soignés. Prix avantageux, livraison rapide. G. Simon, constructeur, 5, av. du Sergent-Hoff, Bry-s-Marne. (14-15-16-17)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

Grand Ciné porte Paris bons rapp. inst. dern. chic 900 pl. Ecr. ou voir OLIVIER, 66, rue La Rouchefoucauld, Paris-9e. (14-15-16)

Ciné Banl. 500 pl. bénéf. ann. 40.000 tenu dep. 12 ans on traite av. 80.000. Cause de vente double emploi. Ec. ou voir Olivier, 66, rue La Rochefoucauld, Paris-9e. (14-15-16)

A céder de suite l'exploitation d'un cinéma, situé dans bon quartier ouvrier à Metz, Lorraine, 280 à 300 places. S'adresser à M. Staub, Metz, av. Maréch. Foch, 37.

Désire acheter comptant grande ou moyenne salle cinéma Paris ou banlieue de préférence. Discrétion assurée. Ec. Théry, 13, rue de la Paix. Les Lilas. (14)

Suis acheteur cinéma premier ordre minimum 1.000 places. Paris ou Province. Dispose de 300 à 350.000 francs comptant. Faire offres : Carte électeur n° 248, poste restante, République. Discrétion absolue. Intermédiaires s'abstenir. (14)

COTE D'AZUR, gde ville, à prendre de suite établissement cinéma, aff. très sérieuse, 45.000 fr. comptant. Rien des ag. Raison de vente : départ colonies. Ecr. B. C. Bureaux du Journal. (14-15)

CINEMA Grande banlieue 1 h. 1/2 de Paris. Bail 17 ans. Loyer 830 fr. Places 450, peut agrandir, groupe électrogène, Orphéal jouant 12 instruments, fauteuils, strapontins, installation complètement neuve et moderne, affaire d'avenir peut laisser 50.000 francs par an, à céder de suite avec 100.000.
Bourgoin, 6, Bd. Saint-Denis, Paris. (9)

CINEMA Côte d'Azur. 1.000 pl. sans galerie Loyer 5.000. Belle scène. Inst. Elect. et app. neuf. Salle fraiche. Const. cim. armé. Peut jouer toute l'année. Quart. populeux. Prix 75.000 francs. Bourgoin, 6, Bd. Saint-Denis, Paris. (12)

PLUSIEURS CINEMAS à céder, Paris, Banlieue, Province (de 300 à 1.800 places). Affaires sérieuses, étudiées. Bénéfices justifiés. Bourgoin, 6, Bd. St-Denis, Paris. (4)

SI VOUS désirez acheter un Cinéma faites une série de petites annonces dans *Le Courrier* à 1 fr. la ligne. Il n'existe pas de moyen plus sûr et plus économique. (14)

CINEMA à céder, sans concurrent, dans ville commerce et industrie, de 7.000 habitants. S'adresser: Cinéma Crépin, Sarlat (Dordogne). (13-14)

DIVERS

INSTITUT cinématographique de Paris. Formation d'artistes pour cinéma. Ecrire : René Trévaux (metteur en scène), 9, rue Pétel, Paris. (14)

A VENDRE un film annonce *Barrabas*. Ecrire au « Courrier ». (14)

HUILES-SAVONS. On demande Représentants sérieux. Conditions avantageuses. BONCOUR-AUBERT, Salon (B.-d.-R.). (14-22)

CINEMAS, constructions, transformations à forfait clés en main. Renseign. gratuits VELLU arch. spécial, 110, bd. Clichy, Paris. (47)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

IMPRIMERIE DU CENTRE
58, rue Greneta. — Téléph. : Central 66-64

TOUTES LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS SE RÉFÉRANT AUX PETITES ANNONCES DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN TIMBRE-POSTE POUR LA RÉPONSE

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

